

RAPPORT ANNUEL

COORDINATION ET RÉDACTION

Michel Lemay

DESIGN

RouleauPaquin.com

IMPRESSION

Groupe Laurier

© Arrondissement de Montréal-Nord, juin 2013

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-9807588-3-6

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

4243, rue de Charlevoix
Montréal-Nord (Québec)
H1H 5R5

Téléphone : 514 328-4000
ville.montreal.qc.ca/mtlnord

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU MAIRE	2
--------------	---

MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT	4
-----------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2012	8
-------------------------------	---

An 2 du Plan stratégique 2010-2015-2020

■ Culture et bibliothèques	12
■ Sports et loisirs	13
■ Développement social et communautaire	14
■ Habitation	16
■ Parcs et espaces verts	17
■ Aménagement du territoire	18
■ Transport et déplacement local	20
■ Développement durable	21
■ Développement économique local	22
■ Infrastructures urbaines et locales	23
■ Performance organisationnelle	24
■ Centenaire	25

DEUXIÈME PARTIE

STATISTIQUES DE L'ANNÉE	27
-------------------------	----

■ Travaux publics	28
■ Culture	31
■ Bibliothèques	32
■ Loisirs	36
■ Sports	38
■ Accueil des citoyens	42
■ Communications	44
■ Permis et CCU	46
■ Inspections	49
■ Greffe et archives	51
■ Ressources financières	52
■ Ressources humaines	52

TROISIÈME PARTIE

RAPPORT FINANCIER	55
-------------------	----

MOT DU MAIRE



La publication d'un rapport annuel est l'occasion de faire le point sur ce qui a été accompli et aussi sur ce qui est en cours de réalisation. À bien des points de vue, l'avenir de l'arrondissement augure bien.

En effet, le démantèlement du viaduc Pie-IX – Henri-Bourassa, qui a donné le coup d'envoi à la requalification de la grande artère Pie-IX se distingue parmi les événements forts de l'année. Nul doute que les nouvelles infrastructures de transport, tant le Service Rapide par Bus (SRB) que l'aménagement de la gare Montréal-Nord, favoriseront le potentiel de développement de l'arrondissement dans son ensemble dans les prochaines années.

Outre cet important chantier, parmi les nombreuses autres réalisations réussies, au cours de l'année 2012, je me permets d'en signaler quelques-unes qui me tiennent particulièrement à cœur.

- L'inauguration de l'Espace jeunesse qui est la concrétisation d'un souhait exprimé par nos jeunes au cours du Forum jeunesse de l'automne 2010.

- La rénovation si attendue de la bibliothèque Charleroi, notre première bibliothèque qui avait bien besoin d'être rafraîchie.
- Le lancement du compte à rebours des 1000 jours du Centenaire qui sera célébré en 2015 et la mise sur pied d'un organisme indépendant à but non lucratif qui sera responsable de ces célébrations, avec le soutien de l'arrondissement.
- L'aménagement dans le secteur nord-est de la place publique, nommée Place de l'Harmonie en face de la résidence Un rayon de soleil qui offre un lieu de rencontre et de détente aux citoyens du secteur.



Jean-Marc Gibeau
Conseiller de Ville

Monica Ricourt
Conseillère
d'arrondissement

Gilles Deguire
Maire
d'arrondissement

Chantal Rossi
Conseillère
d'arrondissement

Clementina Teti-Tomassi
Conseillère de Ville

Ces réalisations comme plusieurs autres nécessitent la participation et le soutien des partenaires d'affaires et communautaires locaux, de tous les paliers gouvernementaux et de l'appui de la collectivité nord-montréalaise, que nous remercions très chaleureusement. La réussite de Montréal-Nord sera une réussite collective.

L'essor de Montréal-Nord est également reliée à son développement industriel et économique, le moteur même de sa croissance. À cet effet, pour réaliser les ambitions de Montréal-Nord, nous avons présenté un audacieux plan stratégique, créatif et innovateur qui s'échelonnera

sur une décennie. Le plan stratégique a permis d'identifier, de manière précise, les actions et les projets structurants nécessaires au changement d'image de Montréal-Nord. Nous favorisons un développement économique durable de l'arrondissement, c'est-à-dire un développement à l'échelle de l'humain en accord avec son environnement.

Mes collègues du conseil d'arrondissement et moi sommes heureux de souligner notre fierté d'être au cœur de cet arrondissement et de pouvoir contribuer à son essor.

Gilles Deguire

Maire d'arrondissement

MOT DU DIRECTEUR DE L'ARRONDISSEMENT



Montréal-Nord a connu un élan remarquable au cours de la dernière année. C'est un arrondissement qui innove et cherche à améliorer constamment la qualité du milieu de vie de ses habitants. Le nombre de projets lancés au cours des dernières années en fait foi.

Dans la foulée des nombreux efforts menés au cours de l'année, certains projets se démarquent.

- Le succès du nouveau lieu de diffusion qu'est la maison Brignon-dit-Lapierre que les citoyens se sont approprié. Puisqu'on observe près de 80 % de la capacité d'accueil pour les spectacles, expositions et activités qui y sont présentés.
- La limitation de la vitesse sur les rues locales qui a été ramenée à 40 km/h, et à 30 km/h pour toutes les zones scolaires, afin d'augmenter la sécurité des piétons et des écoliers.
- La distribution gratuite de 2 000 bacs roulants supplémentaires, ciblant les immeubles de huit logements, qui a été effectuée afin d'inciter les citoyens à recycler davantage.
- La modernisation des parcs Ottawa, Henri-Bourassa et notamment du parc Gouin avec l'aménagement d'un nouveau parc canin et l'installation des modules d'exercices pour aînés qui représente des investissements importants.
- Et plus encore.

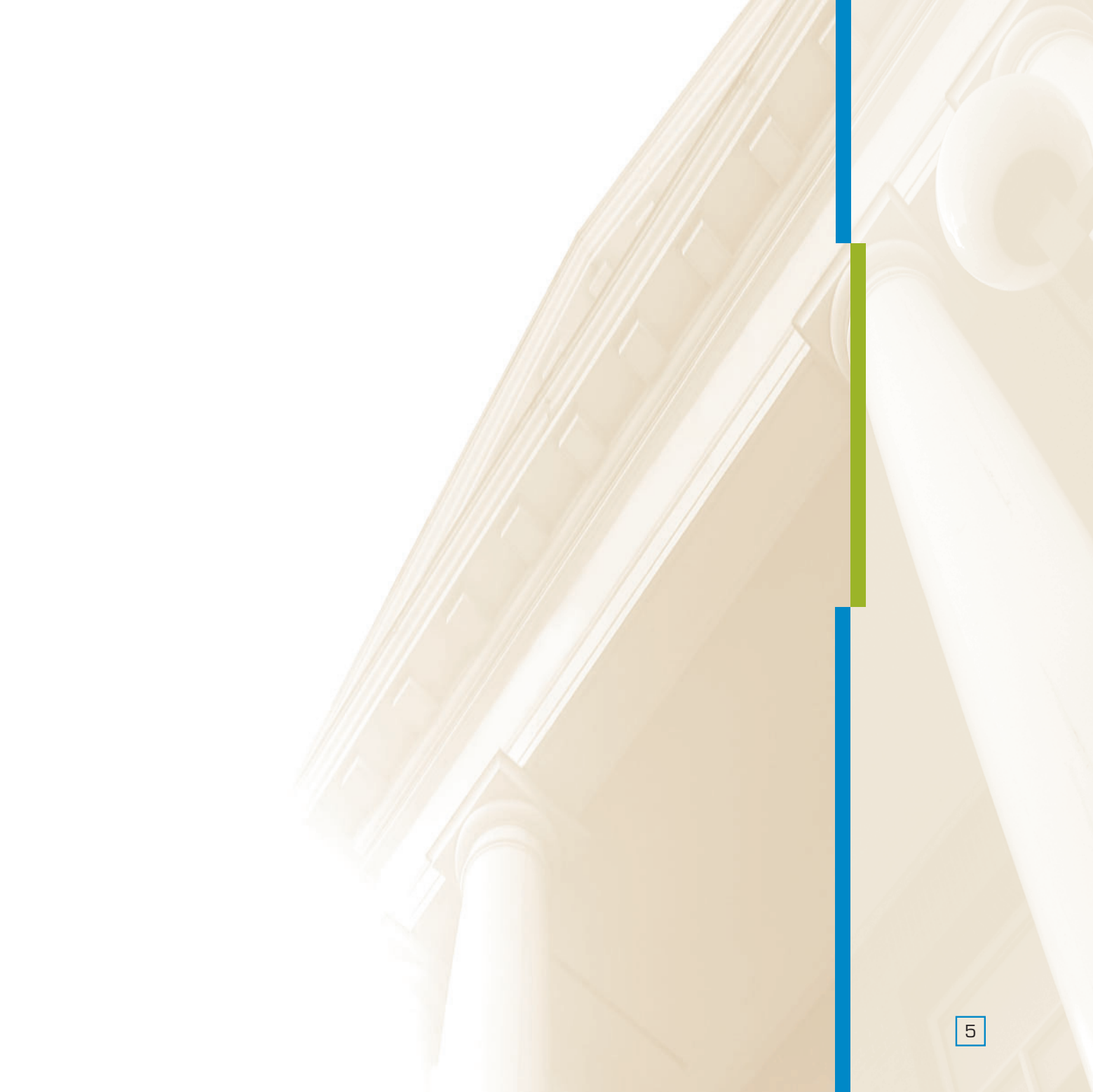
La quantité de réalisations m'amène à parler de la productivité. À ce chapitre, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Derrière ces chiffres se profile une augmentation de la qualité de nos services, et, par le fait même, de la qualité du milieu de vie. Au fil des ans, nous bonifions nos services, en offrant plus d'activités, en ajoutant des programmes, en présentant davantage de spectacles.

La productivité est indissociable au travail fourni par nos employés. Ce succès est leur succès. Montréal-Nord, c'est 600 employés, cols bleus, cols blancs, professionnels, contremaîtres et cadres qui travaillent avec cœur à la réussite de Montréal-Nord.

Je suis fier de nos employés, et je me sens très privilégié de travailler dans un environnement aussi stimulant.

Serge Geoffrion

Directeur de l'arrondissement





PRINCIPALES RÉALISATIONS 2012

An 2 du Plan stratégique
2010-2015-2020





PRINCIPALES RÉALISATIONS 2012

An 2 du Plan stratégique 2010-2015-2020



Cette première partie du rapport annuel rend compte des principales réalisations de l'année 2012 regroupées en fonction des douze domaines d'intervention autour desquels s'articule le Plan stratégique 2010-2015-2020 de l'arrondissement. En effet, l'arrondissement a développé en 2010-2011 son plan stratégique de développement sur un horizon de 10 ans. Ce plan de développement a été adopté à l'automne 2011. Les faits saillants de l'année sont donc présentés selon les domaines suivants :

- Culture et bibliothèques
- Sports et loisirs
- Développement social et communautaire
- Habitation
- Parcs et espaces verts
- Aménagement du territoire
- Transport et déplacement local
- Développement durable
- Développement économique local
- Infrastructures urbaines et locales
- Performance organisationnelle
- Centenaire

Les personnes qui souhaitent consulter la version intégrale ou la version synthèse du Plan stratégique 2010-2015-2020 peuvent le faire dans nos quatre bibliothèques et au Bureau Accès-Montréal (BAM) situé à la mairie. D'entrée de jeu, nous rappelons tout de même ici ce que l'Administration actuelle a choisi comme axes stratégiques de l'action de l'arrondissement pour les années 2010-2015-2020.



Axes stratégiques du plan stratégique

Contribuer à améliorer les conditions de vie des citoyens de Montréal-Nord

Tout en respectant le cadre de ses responsabilités et en conjuguant ses efforts avec ceux des autres administrations publiques actives sur son territoire, l'arrondissement de Montréal-Nord entend contribuer activement à promouvoir l'égalité des chances, à lutter contre certains effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale, à enrichir et à améliorer les milieux de vie sur tout le territoire. Ces interventions s'appuieront sur les initiatives locales de mobilisation ainsi que sur les réseaux de solidarité qui animent la collectivité de Montréal-Nord et en enrichissent la cohésion sociale.

Une attention particulière sera apportée aux secteurs les plus défavorisés de l'arrondissement, à l'accès à des logements abordables et de qualité, à une offre de services adaptée à la diversité ethnoculturelle, à une meilleure concertation entre les différents réseaux de services publics actifs dans l'arrondissement (municipal, scolaire, de santé et sociaux) ainsi qu'à la mobilisation des acteurs locaux.

Favoriser le développement urbain et économique du territoire

L'arrondissement de Montréal-Nord entend définir et mettre en œuvre une stratégie intégrée de mise en valeur du potentiel économique et urbanistique de son territoire en s'appuyant particulièrement sur les interventions déjà programmées en matière d'infrastructures de transport privé et collectif. Cette stratégie prendra plusieurs formes, allant d'interventions urbanistiques complémentaires à ces interventions à la mise en valeur de sites ou d'artères commerciales sur le territoire de Montréal-Nord et à la revalorisation des secteurs industriels.

D'autres interventions compléteront les mesures liées aux stratégies de transport, notamment pour poursuivre les efforts de verdissement dans l'arrondissement, pour faciliter l'accès aux parcs, aux berges et aux espaces verts, pour renforcer le rôle de la rue de Charleroi dans l'animation du quartier ainsi que pour continuer l'implantation d'une stratégie de développement durable dans l'ensemble de Montréal-Nord.



Concourir au développement d'une image positive de l'arrondissement et à son rayonnement

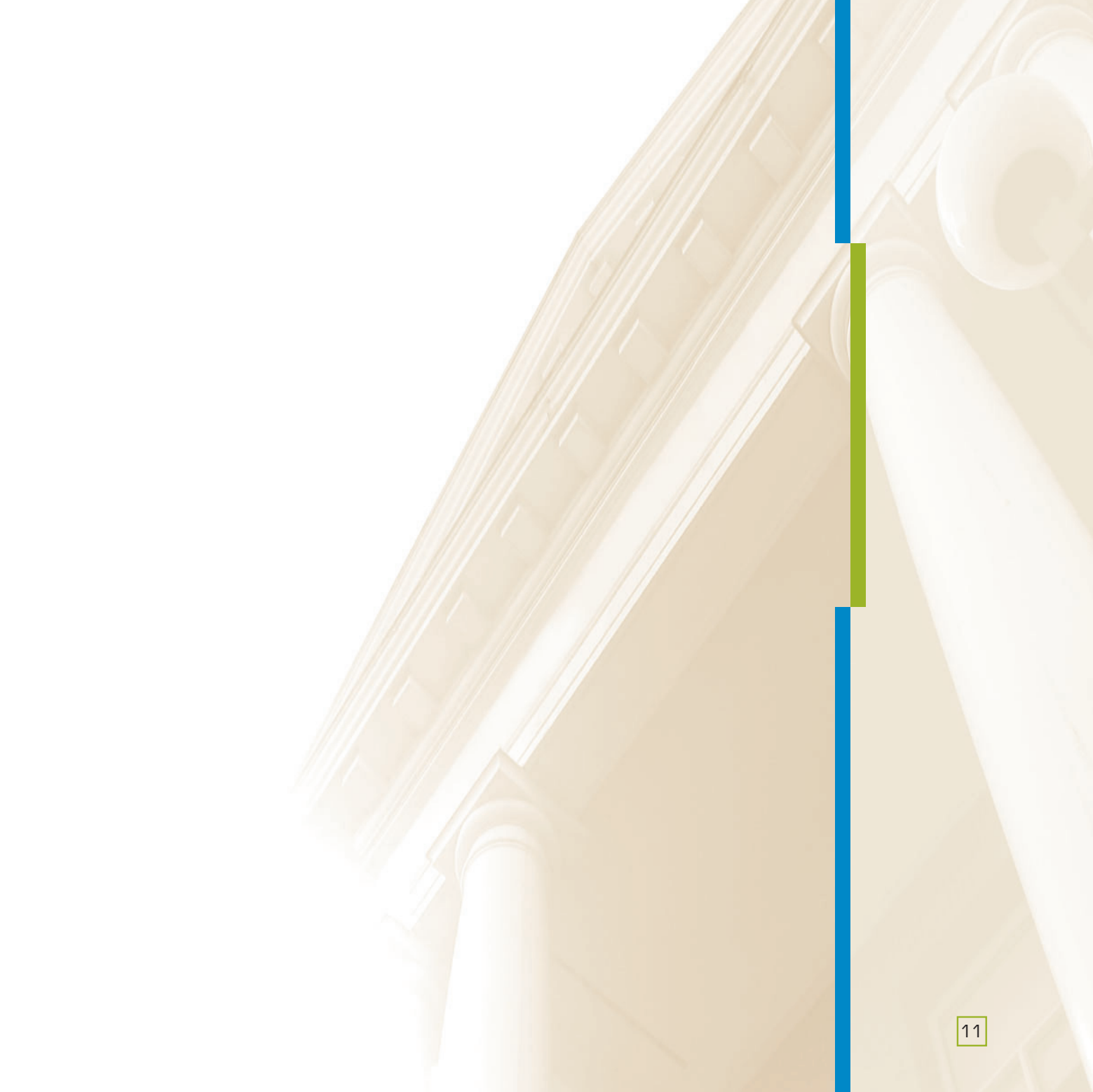
Les résultats obtenus en lien avec les deux axes précédents vont concourir à changer l'image de Montréal-Nord. De plus, prenant appui sur la célébration du centenaire de Montréal-Nord en 2015 et sur les travaux qui y mèneront, l'arrondissement développera des initiatives rassembleuses et mobilisatrices afin de renforcer les réseaux de solidarité et de contribuer au sentiment d'appartenance de l'ensemble de la population de l'arrondissement.

Une attention toute particulière sera apportée à la préparation de la célébration du centenaire, aux mécanismes de mobilisation et de concertation des acteurs de l'arrondissement et à l'adaptation, à Montréal-Nord, du modèle interculturel mis de l'avant par le gouvernement du Québec.

Accroître la capacité d'action et la performance de l'organisation municipale

Parallèlement aux actions mentionnées ci-dessus, l'arrondissement de Montréal-Nord mettra en place des outils de gestion appropriés, adaptera ses services à une meilleure compréhension de l'évolution des clientèles, améliorera la gestion du personnel et de ses ressources afin d'être en mesure d'apporter sa pleine contribution aux axes stratégiques et poursuivra une démarche continue d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services à la population.

L'Administration entend développer une philosophie de services aux citoyens de type « accompagnement » et ainsi être reconnue par l'ensemble des citoyens pour la qualité de son service. Par accompagnement, on entend bien comprendre la demande, diriger le client vers le bon point de services et, surtout, assurer un suivi pour connaître le niveau de satisfaction du service reçu. L'accompagnement, c'est aussi la capacité d'action pour s'assurer de la satisfaction du client ou du citoyen.



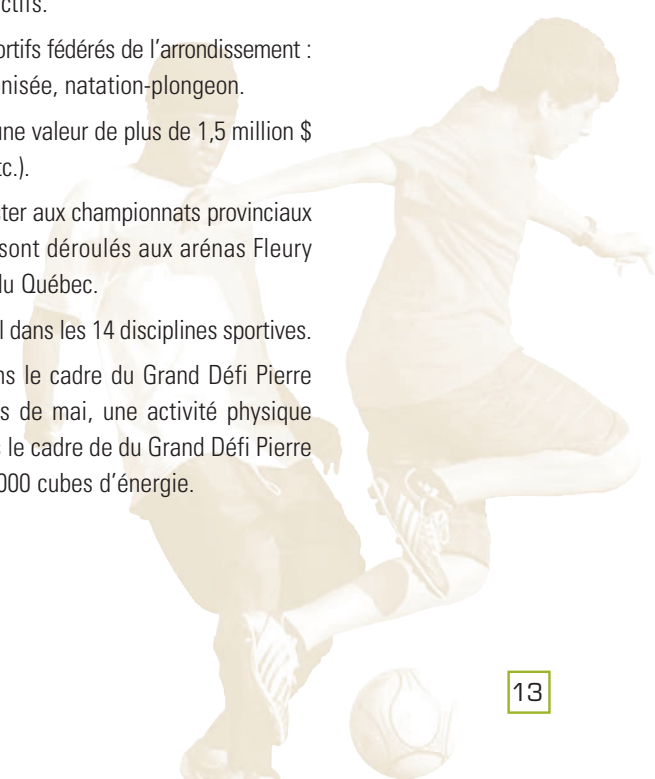
RÉALISATIONS 2012

CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES

L'implication de l'arrondissement en matière de culture n'est plus à prouver, comme en témoignent les nombreuses activités et surtout la fréquentation à ces activités. L'arrondissement entend profiter du contexte du centenaire pour planifier et amorcer la réalisation de projets spécifiques à caractère culturel et historique qui mettront en valeur les principales cultures au sein de la population nord-montréalaise.

- Le bilan de la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action de médiation culturelle soutenu par le ministère de la Culture et des Communications montre que le taux de participation aux différentes activités a doublé. Grâce à ce plan d'action des clientèles spécifiques ont été visées et les lieux de diffusion élargis.
- Les travaux de rénovation et de modernisation de la bibliothèque Charleroi, première bibliothèque de Montréal-Nord datant de 1970, ont été parachevés et une petite place publique a été aménagée devant la bibliothèque, la place Au-Pied-de-la-Lettre. Durant ces travaux la bibliothèque est demeurée ouverte au public.
- Les citoyens se sont approprié la Maison Brignon-dit-Lapierre comme lieu de diffusion culturelle. On observe près de 80 % de la capacité d'accueil pour les spectacles, expositions et activités qui y sont présentés.
- Les activités culturelles diffusées par la Maison culturelle et communautaire ont connu une forte croissance de 38 % du nombre de participants qui dépasse les 21 000 personnes.
- La Maison culturelle et communautaire s'est dotée d'un code de vie bien accueilli par l'ensemble des personnes et des groupes qui la fréquentent.
- La mise en place du logiciel de gestion d'utilisation et de réservation des postes Internet *Softguard* dans les quatre bibliothèques simplifie la vie des usagers et assure une uniformité de l'utilisation des ordinateurs. De plus, grâce au mot de passe leur donnant accès à une session d'utilisation des postes informatiques, les usagers peuvent dorénavant accéder à leur dossier de bibliothèque en ligne.
- Le bilan de la Politique culturelle a été réalisé pour la période de 2007-2012 et l'actualisation de la Politique culturelle de l'arrondissement sera entreprise au cours de l'année 2013, incluant les phases de consultation du milieu ainsi que des partenaires culturels locaux et métropolitains.





SPORTS ET LOISIRS

La pratique sportive est un moyen privilégié pour favoriser l'intégration des jeunes, pour appuyer les efforts liés à la réussite scolaire, pour améliorer les habitudes de vie et la santé et pour promouvoir l'excellence. Les nombreux clubs sportifs actifs dans l'arrondissement en sont les principaux promoteurs.

- Une étude de faisabilité concernant l'implantation d'une nouvelle installation sportive aquatique et multigénérationnelle au nord parc Pilon a été réalisée. Les besoins en termes d'offre de services ont été évalués ainsi que diverses stratégies de financement d'un tel équipement. Une analyse préliminaire de la programmation et de la gouvernance du projet a été réalisée. Le choix du modèle de gouvernance s'effectuera en 2013. Un appel d'offres pour réaliser ce projet intégré au schéma d'aménagement du parc pourrait être lancé en 2013.
- La nouvelle Politique de reconnaissance et de soutien aux clubs fédérés et aux organisations sportives locales est entrée en vigueur permettant d'établir des règles claires et équitables dans l'attribution des ressources et dans l'accès aux équipements collectifs.
 - > Un soutien financier de 143 720 \$ a été accordé à sept (7) clubs sportifs fédérés de l'arrondissement : baseball, soccer, hockey, basketball, gymnastique, nage synchronisée, natation-plongeon.
 - > Un soutien technique et matériel aux clubs sportifs représentant une valeur de plus de 1,5 million \$ (plateaux sportifs, événements publics, transport de matériel, etc.).
 - > Du 18 au 22 avril 2012, près de 3000 personnes sont venues assister aux championnats provinciaux de hockey masculin des catégories Midget AAA et AA qui se sont déroulés aux arénas Fleury et Garon regroupant près de 500 joueurs de toutes les régions du Québec.
 - > 256 jeunes de l'arrondissement ont participé aux Jeux de Montréal dans les 14 disciplines sportives.
 - > L'arrondissement s'est associé au *Guide de Montréal-Nord* dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie pour inviter la population à pratiquer, au cours de mois de mai, une activité physique pendant 15 minutes, ce qui correspond à un *cube d'énergie* dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie; l'opération *Montréal-Nord bouge* a cumulé plus de 425 000 cubes d'énergie.



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

L'arrondissement agit de manière à favoriser la mobilisation des collectivités et la solidarité de tous les citoyens à l'égard de phénomènes comme l'intégration des nouveaux arrivants, la réussite scolaire, l'exclusion sociale et la pauvreté. Les responsabilités de l'arrondissement ainsi que les ressources qu'il peut dégager demeurent modestes à cet égard, surtout lorsqu'elles sont comparées aux moyens dont disposent les gouvernements supérieurs, incluant ceux qui sont canalisés vers Montréal dans le cadre d'ententes avec le gouvernement du Québec. Toutefois, les services de l'arrondissement demeurent le plus près des besoins et des réalités locales et sont à même de participer directement aux expériences de mobilisation locale qui se sont grandement développées à Montréal-Nord au cours des dernières années. Voilà pourquoi le Plan stratégique mise sur la consolidation et le renforcement de cette mobilisation locale pour améliorer la qualité des milieux de vie, augmenter la cohésion sociale de la population de tous les secteurs et lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Le financement des projets de revitalisation urbaine intégrée (RUI) a été reconduit pour l'année 2012 (106 400 \$) ainsi que les projets de verdissement, de mobilisation citoyenne et d'employabilité pour une deuxième année consécutive. Des fonds additionnels du MAMROT (56 250 \$) ont été attribués au projet RUI de Montréal-Nord pour soutenir une démarche d'évaluation d'impact et de planification stratégique 2013-2016.
- Afin de soutenir la démarche d'aménagement de l'îlot Pascal-Lapierre dans le cadre du programme Quartier 21, un comité de pilotage a été mis sur pied et une firme spécialisée en aménagement a été embauchée. Le concept de l'aménagement a été accepté par le comité de pilotage et la réalisation de l'aménagement se fera en 2013.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action jeunesse
 - > L'Espace jeunesse dans le secteur ouest a été inauguré officiellement le 3 mai 2012. Un comité de pilotage formé de représentants des organismes jeunesse a travaillé en équipe et conjointement avec l'arrondissement au développement de ce projet. Ces organismes assurent aujourd'hui la gestion, la programmation et l'animation de ce lieu.
 - > Afin de mieux informer les jeunes, trois dépliants s'adressant aux 6 à 12 ans et trois dépliants s'adressant aux 13 à 17 ans ont été publiés pour présenter l'ensemble des activités offertes par les groupes jeunesse et par l'arrondissement : un dépliant pour la relâche scolaire, un deuxième



pour la programmation estivale et un troisième pour la programmation d'automne. Grâce à une collaboration établie avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, ces dépliants sont distribués à tous les élèves. Une section « Info Jeunesse » a été créée dans le bulletin municipal *InfoNord*, distribué dans tous les foyers trois fois par année.

- > Un conseil de jeunes a été formé. Les membres de ce comité se réunissent périodiquement pour donner à l'arrondissement des avis relativement aux services, aux activités, aux collections et à l'aménagement ainsi qu'à tout autre sujet touchant les bibliothèques locales.
- Depuis janvier 2012, une nouvelle politique de reconnaissance et de soutien des organismes est en vigueur. Elle vise plus d'une centaine d'organismes œuvrant dans tous les domaines de la vie communautaire, sociale, culturelle, économique et sportive de l'arrondissement.
- Dans le cadre de la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA)
 - > L'arrondissement a participé au forum MADA au printemps 2012 et encouragé la participation des principaux organismes membres de la Table des aînés de Montréal-Nord à cette vaste démarche. Nous y avons également contribué notamment en fournissant des données au plan d'action MADA de la Ville de Montréal. Un plan d'action local visant les aînés sera élaboré au cours de l'année 2013.
 - > Les premiers modules d'exercices physiques pour aînés ont été installés dans le parc Gouin; des modules seront installés dans d'autres parcs en 2013.
 - 807 000 \$ ont été attribués à des organismes communautaires de l'arrondissement pour réaliser divers projets en développement social : lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, sécurité urbaine, intégration des nouveaux arrivants et relations interculturelles, revitalisation urbaine intégrée, sécurité urbaine, prévention aux gangs de rue, mobilisation citoyenne, etc.
 - Cette aide financière a été complétée par du soutien technique et matériel représentant une valeur de 3 245 000 \$ (espaces à bureau, événements publics, transport de matériel, etc.).

HABITATION

Les interventions en matière d'habitation combinent des actions visant, d'une part, à augmenter l'offre de logements adaptés à la situation de Montréal-Nord et, d'autre part, à améliorer la qualité du parc existant de logements, en particulier dans le secteur locatif, afin de réduire le taux de migration annuelle des locataires. L'arrondissement cherche à favoriser la mixité sociale sur son territoire et, à cet égard, il accompagne et soutient tant les projets de logements sociaux abordables que les projets d'immeubles résidentiels développés en condominium.

- Les programmes de la Ville et du gouvernement québécois ainsi que le soutien de fonds privés de développement ont permis l'acquisition par la Société d'habitation populaire de l'est de Montréal (SHAPEM) de 121 unités de logements dans le secteur nord-est. La rénovation de ces unités se réalisera en 2013.
- Plusieurs projets de développement immobilier ont vu le jour et ont profité de l'accompagnement de l'arrondissement à divers niveaux. Deux projets Accès Condo : le MN2 (64 unités), Alinéa (108 unités). Autres projets : Carrefour Fleury (147 unités) et quatre projets plus petits totalisant 110 unités.
- La promotion des programmes d'accès à la propriété a été réalisée via le site internet de l'arrondissement et celui du Bureau de projet, par la tenue de trois soirées d'information et par la réalisation de l'activité « Découverte de quartier ».



PARCS ET ESPACES VERTS

Montréal-Nord compte de nombreux parcs et espaces verts. Cependant, il y a lieu de combler les déficits de parcs et d'espaces verts dans certains secteurs de l'arrondissement et de plus, certains de ces parcs nécessitent d'être modernisés.

- La modernisation des parcs anciens a permis en 2012 :
 - > le réaménagement du parc Henri-Bourassa (éclairage, sentiers);
 - > le réaménagement du parc Gouin (éclairage, mobilier, sentiers, aire d'exercice pour chien et l'installation de modules d'exercices pour les aînés);
 - > l'aménagement d'un terrain synthétique de soccer au parc Ottawa;
 - > la reconstruction des terrains de tennis près de l'école Calixa-Lavallée;
 - > le développement du concept d'aménagement en vue du réaménagement des aires de jeux et du chalet du parc Primeau.
- En vue d'assurer une répartition équilibrée des parcs, des places publiques et des espaces verts sur le territoire :
 - > le jardin communautaire situé près du pont Pie-IX a été déplacé en deux endroits : parc Oscar dans l'ouest et parc Tardif dans l'est;
 - > une place publique, nommée Place de l'Harmonie, a été aménagée dans le secteur nord-est sur le boulevard Rolland face à la résidence Un rayon de soleil;
 - > une aire de verdissement a été aménagée dans le parc industriel (rue Pigeon à l'angle du boulevard Industriel).



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les nouvelles infrastructures de transport planifiées sur le territoire de Montréal pour les prochaines années repositionneront l'arrondissement de Montréal-Nord dans l'espace métropolitain montréalais et amélioreront, de façon importante, le potentiel de développement de l'arrondissement dans son ensemble. Certains sites ou certains axes particuliers seront touchés de façon plus favorable. Dans ce contexte, l'arrondissement vise à envoyer des signaux clairs aux acteurs concernés sur ses intentions eu égard au potentiel de développement et aux principes d'aménagement qu'il entend préconiser pour l'avenir. Dans le secteur des gares, l'arrondissement ambitionne de développer quelques secteurs d'habitation résolument axés sur le transport collectif, suivant l'approche *Transit Oriented Development* (TOD).

- Dans le cadre de la révision de l'aménagement du territoire à proximité des gares du Train de l'Est
 - > Pour la gare Saint-Léonard,
 - un protocole d'entente est intervenu avec l'Agence métropolitaine de transport sur le partage des coûts des travaux de bio-rétention;
 - le contrat de réfection de l'avenue Jean-Meunier a été octroyé (via l'AMT).
 - > Pour la gare Montréal-Nord,
 - l'opération cadastrale a été complétée;
 - le prolongement de la 56^e avenue a été réalisé par la Ville de Montréal;
 - une entente est intervenue avec le CN portant sur l'affichage et le recouvrement du tunnel ferroviaire.
- Dans le cadre de la requalification du boulevard Pie-IX
 - > La phase I des travaux de réaménagement du carrefour Henri-Bourassa–Pie-IX a été complétée sous la responsabilité de la Ville de Montréal : déplacement du réseau hydraulique du secteur et démolition du viaduc.



- > Le concours pour créer l'œuvre d'art public prévue dans l'aménagement du carrefour a été lancé par la Ville de Montréal (de concert avec l'arrondissement).
 - > Un mandat a été octroyé à une firme externe pour l'élaboration du Programme particulier d'urbanisme (PPU) : élaboration d'un concept d'aménagement du boulevard basé sur la création de pôles axés sur le transport collectif (TOD) autour des stations du Service Rapide par Bus (SRB) et de la gare Montréal-Nord.
 - > L'arrondissement a participé aux travaux préliminaires pour l'implantation du SRB afin d'assurer la prise en compte des préoccupations locales par l'AMT, maître d'œuvre du projet, et afin de planifier des mesures de mitigation à venir.
- Dans le cadre du développement du secteur Albert-Hudon
 - > La caractérisation du secteur et le diagnostic des enjeux sont amorcés.
 - Dans le cadre de la revitalisation de l'artère commerciale de Charlevoix
 - > La phase 3 de la réfection et de la reconstruction de la rue de Charlevoix a été réalisée (1,2 million \$).
 - > Une relance du PR@M Commerce sur la rue de Charlevoix s'est effectuée auprès des commerçants au début 2012.
 - > La réglementation relative aux enseignes sur la rue de Charlevoix a été révisée et la réflexion sur les dispositions applicables à l'aménagement de terrasses s'est amorcée.
 - > La braderie commerciale «Charlevoix en fête» a été reconduite.

TRANSPORT ET DÉPLACEMENT LOCAL

L'effet combiné de trois interventions, soit :

- > la construction du pont de l'autoroute 25 et du tronçon d'autoroute qui relie ce dernier à l'autoroute 40,
- > l'aménagement éventuel du Service rapide par bus (SRB) sur le boulevard Pie-IX,
- > la construction des trois gares (Anjou, Saint-Léonard et Montréal-Nord) sur le trajet du Train de l'Est,

aura d'importantes répercussions sur le potentiel de développement de Montréal-Nord ainsi que sur les temps d'accès au centre-ville et aux grands bassins d'emplois. Dans ce contexte, le Plan stratégique prévoit la conception et la mise en œuvre du Plan local de déplacement (PLD) de l'arrondissement. Ce plan permettra un arrimage avec le Plan de transport de Montréal et ses objectifs. À terme, Montréal-Nord ambitionne d'être reconnu comme un arrondissement fermement orienté vers le transport actif, possédant un réseau cyclable et pédestre très sécuritaire et de grande qualité.

- Un mandat a été octroyé à une firme externe pour développer le PLD : étude origine-destination des déplacements piétonniers sur le territoire, identification des équipements nécessaires à la marche (trottoirs, bancs, éclairage), identification des moyens pour favoriser l'utilisation du vélo sur le territoire, analyse de l'offre et de la demande en transport en commun par secteur.
- Afin d'améliorer le réseau piétonnier, le plan de marquage de la chaussée a été révisé ainsi que certains aspects de la signalisation.
- L'ensemble du réseau et de la signalisation des corridors scolaires a été révisé et la visibilité aux intersections de corridors scolaires a été améliorée.
- Le réseau de rues locales ayant une limite de vitesse de 30 km/h aux abords des aires de jeux, des parcs et des écoles primaires a été complété.
- La limite de vitesse sur les rues locales a été ramenée à 40 km/h.
- Le plan d'un réseau cyclable maillé, organisé autour des axes structurants, et connecté aux autres arrondissements a été élaboré et soumis aux représentants de la Ville responsables du dossier.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'arrondissement a adopté en 2010-2011 un plan d'action en environnement qui vise à répondre aux exigences de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec en matière de développement durable. L'arrondissement adaptera ses interventions au contexte spécifique du territoire, de la population et des entreprises afin d'être reconnu comme un adepte du développement durable. À terme, l'arrondissement entend être, dans sa gestion quotidienne, un exemple pour ses citoyens en matière de développement durable.

- Afin de promouvoir une gestion responsable des ressources :
 - > le mandat de l'écoquartier a été révisé en lien avec les objectifs du Plan d'action 2011-2015 en environnement;
 - > le secteur des communications de l'arrondissement a fourni un appui à l'écoquartier : dépliants, affiches, annonces publicitaires;
 - > plus de 2 000 bacs roulants supplémentaires ont été distribués lors d'une opération ciblant les immeubles de huit logements et plus.
- Afin d'améliorer la qualité de l'air :
 - > le bulletin municipal *InfoNord* a fait la promotion de l'arrêt du moteur pour les véhicules immobilisés;
 - > le bulletin municipal *InfoNord* a fait la promotion de la réduction du chauffage au bois sur le territoire.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

L'arrondissement entend être reconnu pour l'excellence de son service aux entreprises, le premier outil de développement économique. Que ce soit par l'intermédiaire de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, du Bureau de projets ou de ses partenaires dans le développement économique, l'arrondissement entend s'assurer d'accompagner toutes les personnes intéressées à investir à Montréal-Nord afin de préserver ou de créer des emplois.

- Afin de réaliser le plein potentiel de développement économique
 - > Le comité stratégique de développement économique de Montréal-Nord a été créé; il regroupe le Centre local de développement de Montréal-Nord (CLD), la Chambre de commerce et d'industrie de Montréal-Nord (CCIMN) et l'arrondissement.
 - > La structure d'accueil du Bureau de projets a été consolidée et les entrepreneurs et promoteurs y sont accueillis sept jours sur sept et peuvent profiter d'un accompagnement par des professionnels.
 - > Le comité stratégique de développement économique a tenu à l'automne quatre journées de conférences, de rencontres et d'échanges pour la communauté d'affaires de Montréal-Nord et plus largement de Montréal : le 4MN.
 - > Une analyse des créneaux de développement économique à favoriser a été réalisée par une firme externe. Les créneaux identifiés sont : l'agroalimentaire, la construction et la rénovation, les services de santé, les entreprises œuvrant en développement durable.
 - > Une enquête exhaustive a permis de cerner les caractéristiques des entreprises du parc industriel : le type d'activité, les emplois et les perspectives de développement.
 - > L'arrondissement a collaboré à l'élaboration du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) adopté par le CLD.
 - > Le comité stratégique de développement économique a participé aux travaux de la Table de concertation sur le développement économique de l'Est de Montréal.
 - > L'arrondissement a tenu un kiosque lors de l'événement Montréal du futur à la Place Desjardins.
 - > L'arrondissement a participé à la Journée de l'emploi organisée par le Carrefour Jeunesse-Emploi Bourassa-Sauvé.
 - > Le comité stratégique de développement économique a accueilli la tournée provinciale de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec.

INFRASTRUCTURES URBAINES ET LOCALES

Les multiples exemples actuels résultant de la négligence de l'entretien des infrastructures démontrent bien que cette pratique est coûteuse. Afin d'éviter des dépenses coûteuses et imprévues, l'arrondissement entend adopter une politique de budget annuel réservé à l'entretien de ses infrastructures et de ses équipements.

Les études dans le domaine, entre autres celles du Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), ont démontré que les municipalités qui avaient adopté cette pratique, jumelée à un programme de suivi des infrastructures, disposent d'infrastructures en meilleur état et à moindre coût que celles qui investissent ponctuellement dans la réfection.

- Afin d'assurer le maintien des infrastructures
 - > Le programme local de réfection routière réalisé représente une somme de 1 326 885 \$.
 - > Le programme corporatif de réfection routière réalisé représente une somme de 3 888 053 \$.
 - > Un montant de 6 547 000 \$ a été consacré à la réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts (gainage et remplacement) en collaboration avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGSRE).





PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE



Tout au long de la période de réalisation du Plan stratégique, soit jusqu'en 2020, l'arrondissement entreprendra plusieurs initiatives à caractère administratif visant à fournir un effort continu d'amélioration de la qualité des services, de la productivité et de la gestion des ressources.

- Les prévisions de main-d'œuvre pour les cinq prochaines années ont été documentées.
- L'arrondissement a participé activement aux travaux de la présidence du comité exécutif de la Ville relatifs au nouveau modèle de financement des arrondissements.
- La migration vers le système informatisé de paie KRONOS a été réalisée.
- Un nouveau système électronique d'archivage a été déployé (ULTIMA).
- La dotation du personnel a été centralisée au service du Capital humain de la Ville.
- Plus de 365 griefs accumulés au fil des années concernant les cols bleus ont été réglés.
- Un nouveau système d'encaissement utilisant une caisse unique et assurant un meilleur suivi des transactions a été installé au Bureau Accès-Montréal.



CENTENAIRE

L'année 2015 marquera le centième anniversaire de la fondation de la municipalité de Montréal-Nord. L'année 2015 en sera donc une de commémorations, en plus de fournir à la communauté une occasion de réfléchir activement sur son avenir. La Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social assurera le soutien administratif et logistique des travaux préparatoires, avec l'aide de personnes représentatives de l'ensemble de la communauté de Montréal-Nord afin que la population soit partie prenante de l'organisation des activités.

- Un événement du lancement du compte à rebours des 1000 jours du Centenaire a eu lieu le 8 juin 2012.
- Un organisme sans but lucratif a été constitué pour gérer le Centenaire; son conseil d'administration est formé de représentants du milieu.
- Une recherche historique sur Montréal-Nord a été réalisée.
- Le plan de développement du projet a été produit et adopté avec un volet financier, communication et commandites.





STATISTIQUES DE L'ANNÉE



STATISTIQUES DE L'ANNÉE

Cette partie du rapport annuel présente les principales statistiques opérationnelles regroupées par secteur d'activités. Ces graphiques et tableaux fournissent un portrait de la réalité vécue en 2012 en le comparant à celui de 2011.

Secteurs d'activités

- Travaux publics
- Culture
- Bibliothèques
- Loisirs
- Sports
- Accueil des citoyens
- Communications
- Permis et CCU
- Inspections
- Greffe et archives
- Ressources financières
- Ressources humaines

TRAVAUX PUBLICS

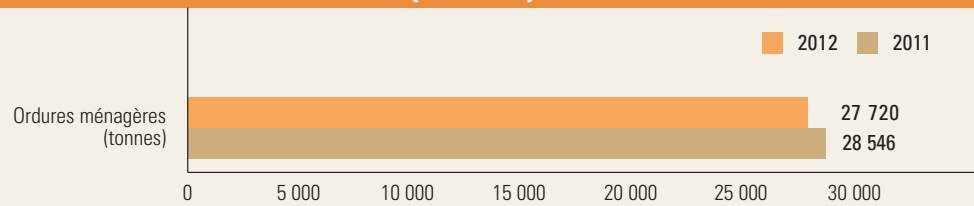
STATISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ARRONDISSEMENT	
Portes, unités résidentielles, commerciales, industrielles et institutionnelles	41 570
Km de rues à entretenir	184
Km de trottoirs à entretenir	324
Surfaces gazonnées à entretenir en m ²	428 000
Arbres publics à entretenir	11 000
Parcs	28
Îlots de verdure	13
Lampadaires	5 490
Intersections munies de feux de circulation	88

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



La performance de l'arrondissement s'est améliorée de 15 % en 2012.

COLLECTE DES DÉCHETS (tonnes)



Le volume des ordures ménagères a été réduit de seulement 3 % en 2012.

FLEURS, ARBUSTES ET ARBRES

	2011	2012
Quantité de fleurs et d'arbustes plantés (unités)	53 000	55 000
Quantité de nouveaux arbres plantés (unités)	110	200

Le nombre d'arbres plantés a doublé.

ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT

	2011	2012
Quantité de neige tombée (cm)	181	201
Nombre d'opérations de chargement	4	6
Nombre de jours d'opération	24	25
Quantité de neige transportée (m ³)	486 233	609 772
Nombre de voyages de camions	12 634	15 234
Quantité de sel épandu (tonnes)	4 435	5 200
Quantité de criblures de pierres épandues (tonnes)	1 400	1 300
Quantité de sable épandu (tonnes)	300	290

Une quantité de neige chargée et transportée 25 % plus importante qu'en 2011.

ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES

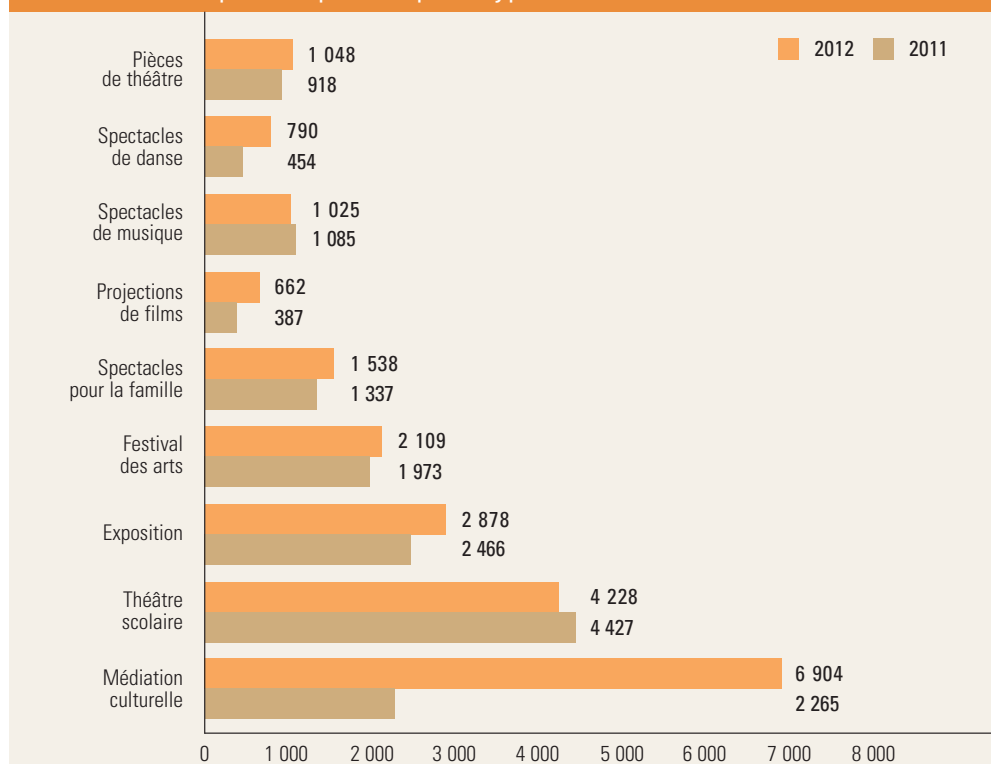
	2011	2012
Puisards nettoyés (unités)	3 500	5 100
Conduites d'égouts nettoyées (mètres)	4 600	6 500
Nettoyage de conduites d'égouts sanitaires (mètres)	21 768	23 000
Réhabilitation d'égouts (mètres)	170	1 667
Réhabilitation d'aqueducs (mètres)	2 040	2 969
Réfection de sections de trottoirs (mètres linéaires)	12 382	11 062
Réfection de sections de pavage (mètres carrés)	30 815	66 374

Le volume de travaux d'entretien réalisés a connu une croissance très significative en 2012.

CULTURE

MAISON CULTURELLE ET COMMUNAUTAIRE

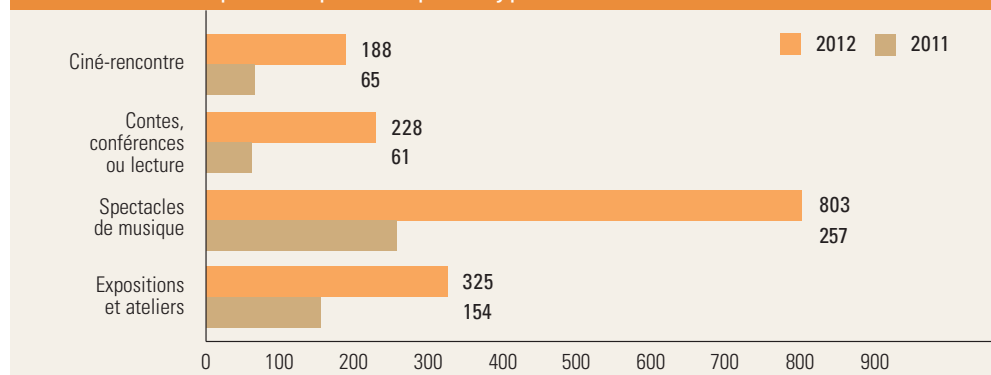
Nombre de participants par type d'activités



Les activités culturelles diffusées par la Maison culturelle et communautaire, qui sont au nombre de 233 en 2012, ont connu une forte croissance de 38 % du nombre de participants qui dépasse les 21 000 personnes. Ce sont les spectacles de danse (74 %), les projections de films (71 %) et les activités de médiation culturelle (205 %) qui en sont responsables. Les activités de médiation culturelle créent une opportunité de rencontres et d'échanges personnalisés favorisant le contact des clientèles avec les œuvres et les créateurs. Elles se réalisent dans tous les domaines de diffusion culturelle : théâtre, musique, danse, cinéma, etc. La croissance importante de la participation à ces activités en 2012 s'explique en partie par le fait que le nombre d'activités offertes est passé de 105 à 150.

MAISON BRIGNON-DIT-LAPIERRE

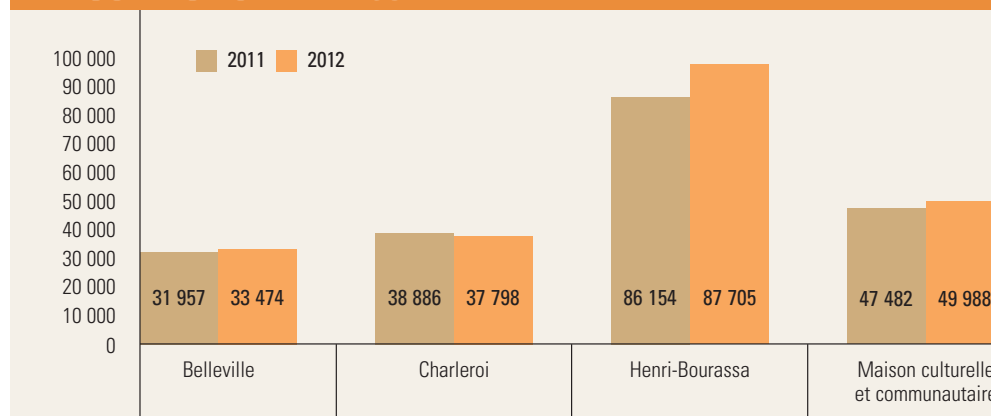
Nombre de participants par type d'activités



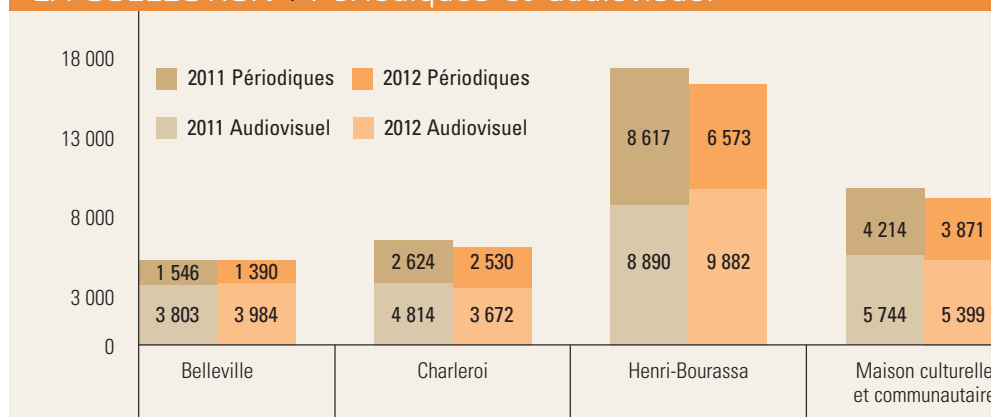
L'année 2012 est la première année complète de diffusion à la Maison Brignon-dit-Lapierre, nouveau lieu de diffusion en opération depuis octobre 2011. Douze mois d'opération en 2012 par rapport à deux mois d'opération en 2011 expliquent la croissance de 188 % du nombre de participants.

BIBLIOTHÈQUES

LA COLLECTION | Livres

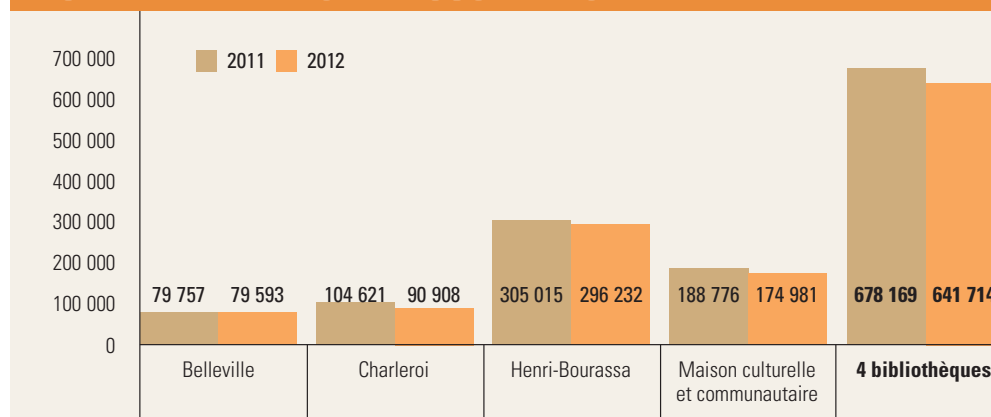


LA COLLECTION | Périodiques et audiovisuel



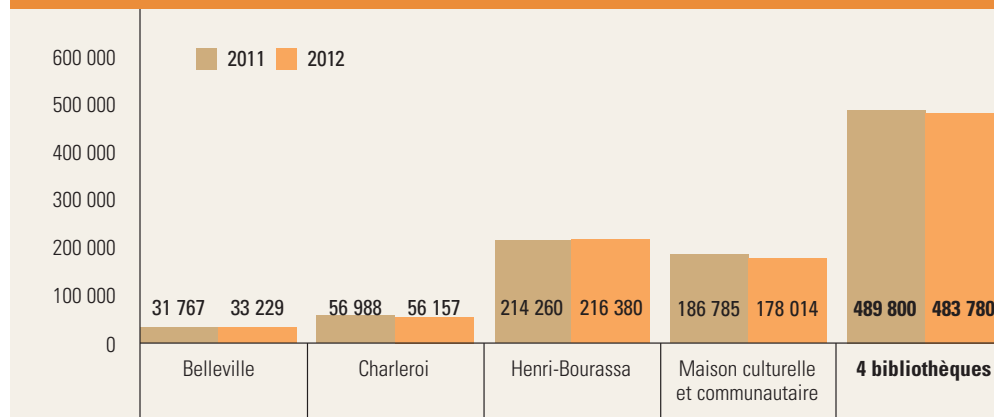
Au total, les quatre bibliothèques regroupent près de 247 000 documents dont 209 000 livres.

NOMBRE DE PRÊTS DE DOCUMENTS



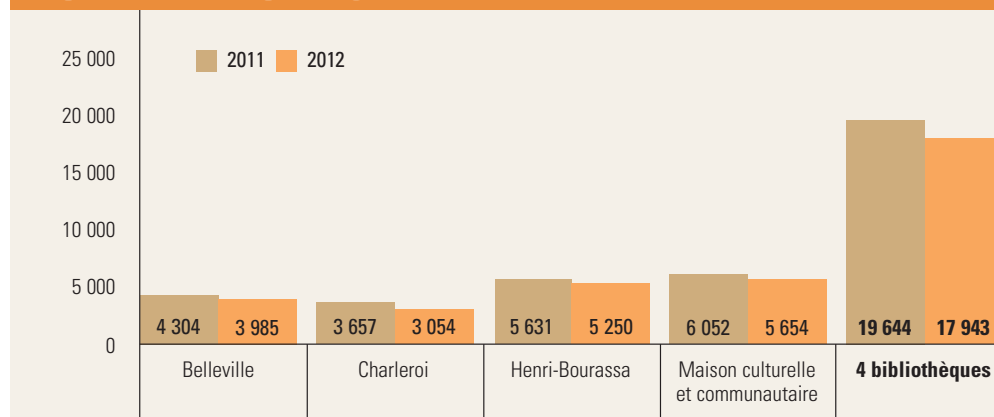
Bien que le volume de prêts ait diminué de 5 % de 2011 à 2012, la moyenne de prêts par année par habitant demeure plus élevée que dans l'ensemble du réseau des bibliothèques de Montréal; elle se situe à 7,55 prêts par année par habitant comparativement à 6,73 pour le réseau montréalais.

FRÉQUENTATION EN NOMBRE DE VISITES



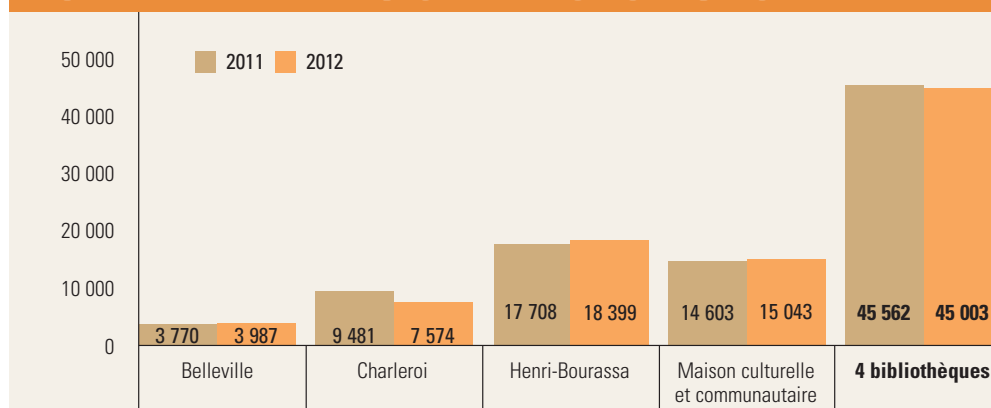
La fréquentation s'est maintenue de 2011 à 2012 (variation -1 %).

NOMBRE D'ABONNÉS



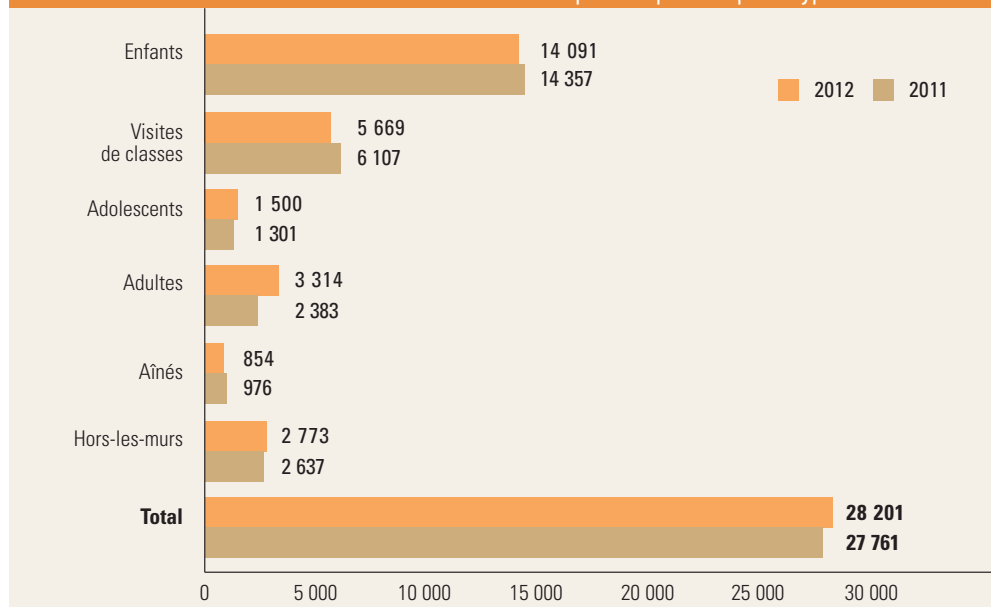
Le nombre d'abonnés a baissé de 8,6 % pour l'ensemble du réseau.

NOMBRE DE RÉFÉRENCES ET AIDES AU LECTEUR



Le nombre de références et aides au lecteur est très légèrement en croissance sauf à la bibliothèque Charleroi dont l'accès a été légèrement perturbé pendant les travaux de rénovation.

PROGRAMME D'ANIMATION | Nombre de participants par type d'activités

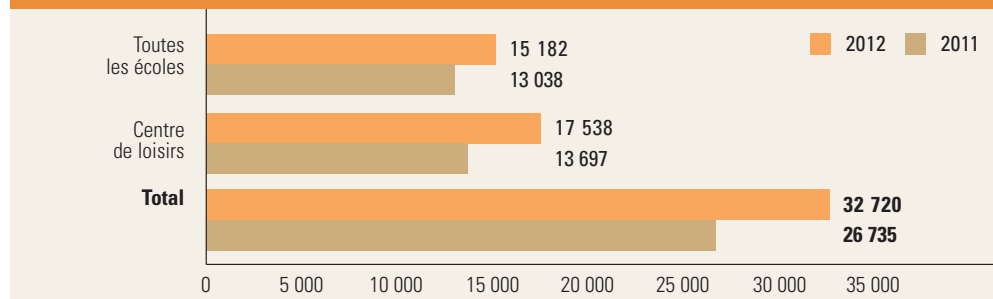


C'est près de 1 400 activités d'animation dont la moitié s'adressant aux enfants qui ont réuni plus de 28 000 personnes dont 14 000 enfants. Une légère croissance de 2 %.

LOISIRS

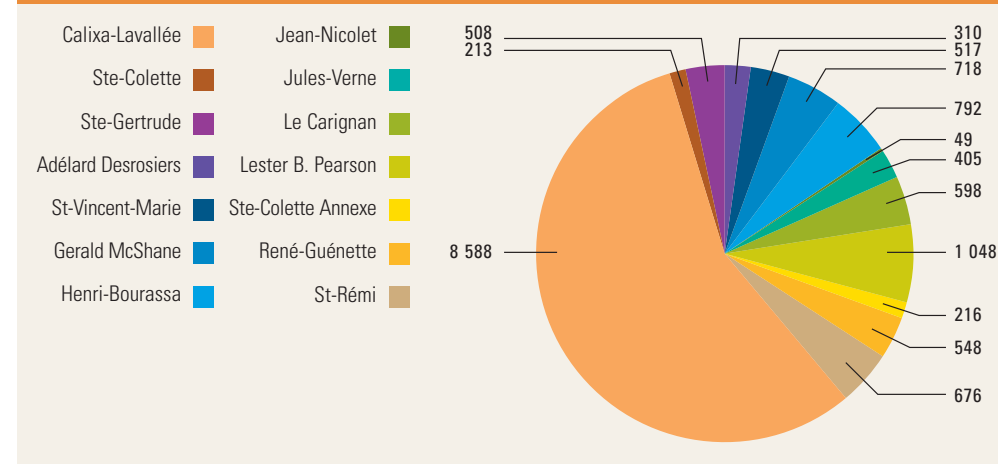
Les locaux du Centre de loisirs de Montréal-Nord et ceux loués par l'arrondissement dans plusieurs écoles sont mis à la disposition des organismes sportifs et de loisirs de l'arrondissement.

NOMBRE D'HEURES DE RÉSERVATION DE LOCAUX PAR LES ORGANISMES



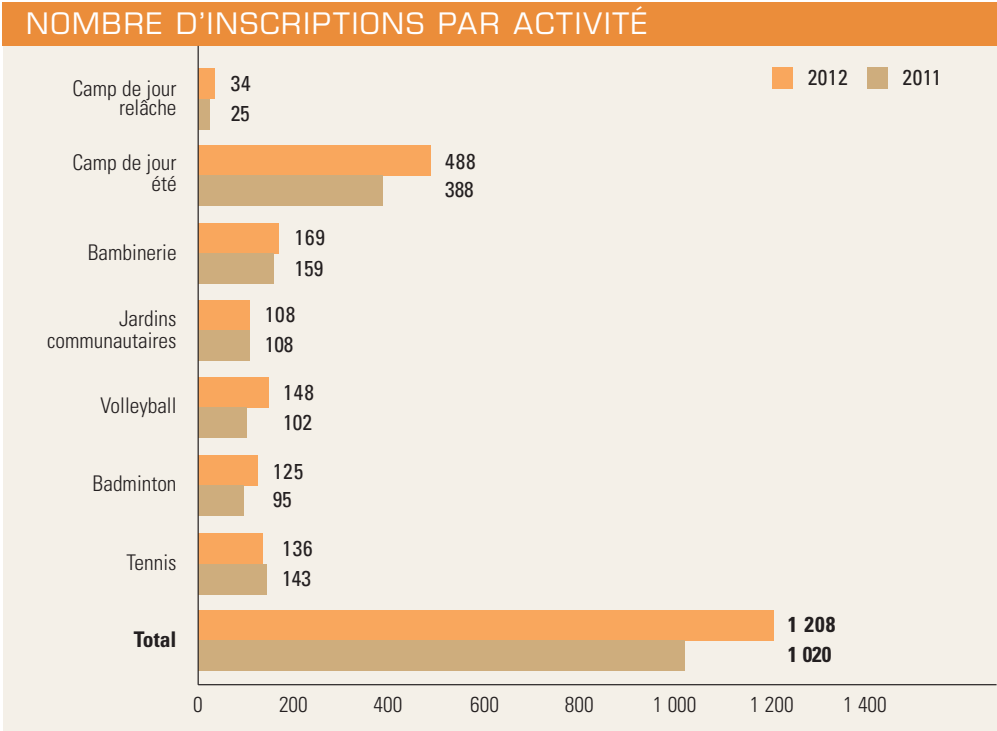
Le nombre d'heures de réservation a connu une croissance de 22 % en 2012.

NOMBRE D'HEURES DE RÉSERVATION PAR ÉCOLE EN 2012



Les écoles secondaires sont les plus utilisées et plus de la moitié des heures sont utilisées à l'école Calixa-Lavallée.

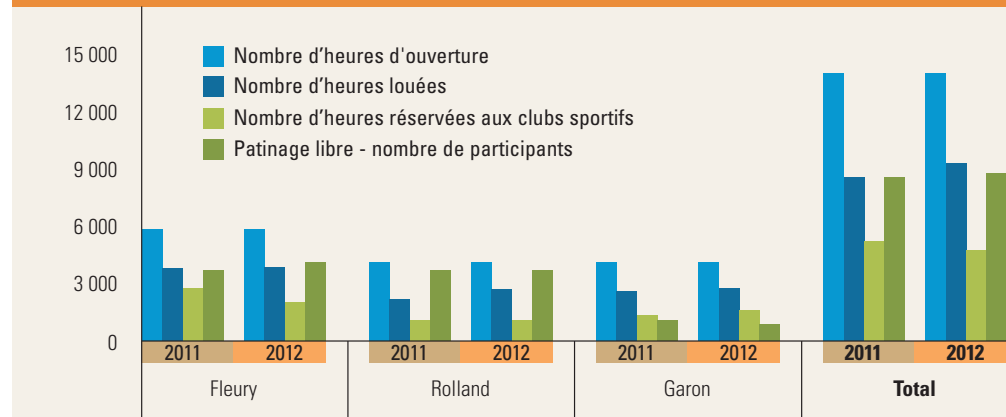
En plus des nombreuses activités organisées par les organismes du milieu, l'arrondissement organise un certain nombre d'activités de loisirs.



Les inscriptions ont connu une augmentation de 18 % en 2012; le camp de jour d'été, le badminton et le volleyball ont connu les plus fortes croissances.

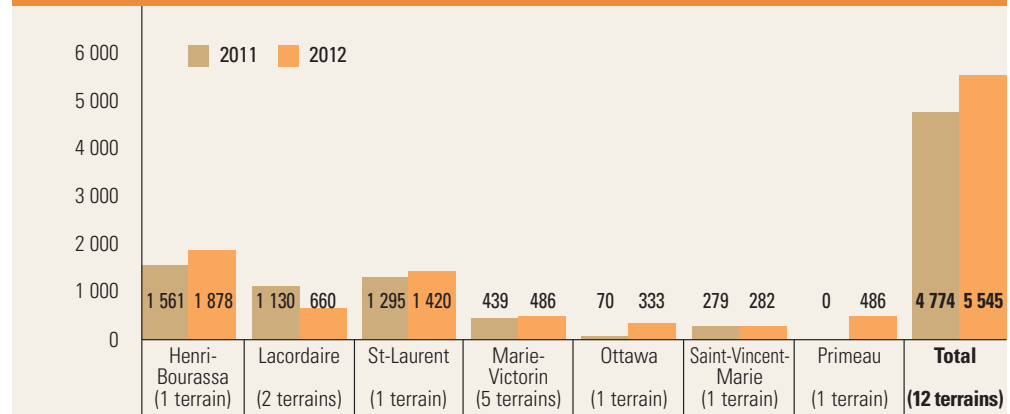
SPORTS

UTILISATION DES ARÉNAS



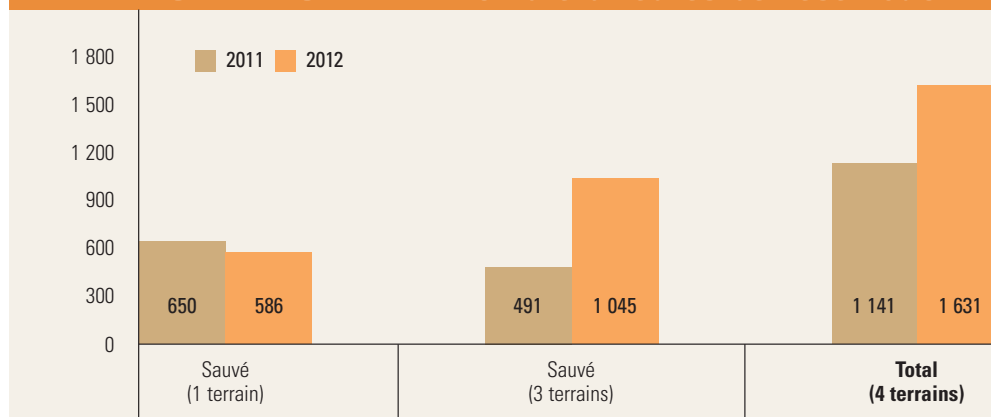
L'utilisation des arénas est demeurée inchangée; seul l'aréna Fleury est ouvert à l'année longue.

TERRAINS DE SOCCER | Nombre d'heures de réservation



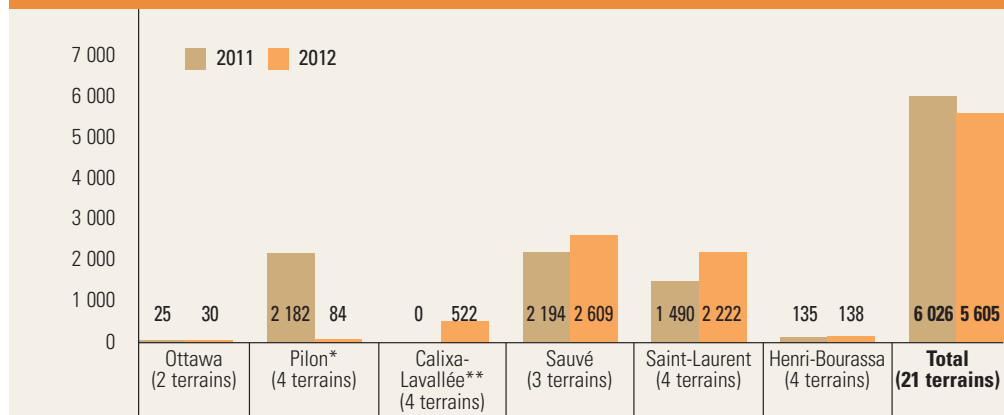
L'utilisation des terrains de soccer a connu une augmentation de 16 % en 2012.

TERRAINS DE BASEBALL | Nombre d'heures de réservation



L'utilisation des terrains de baseball a connu une augmentation de 43 % en 2012.

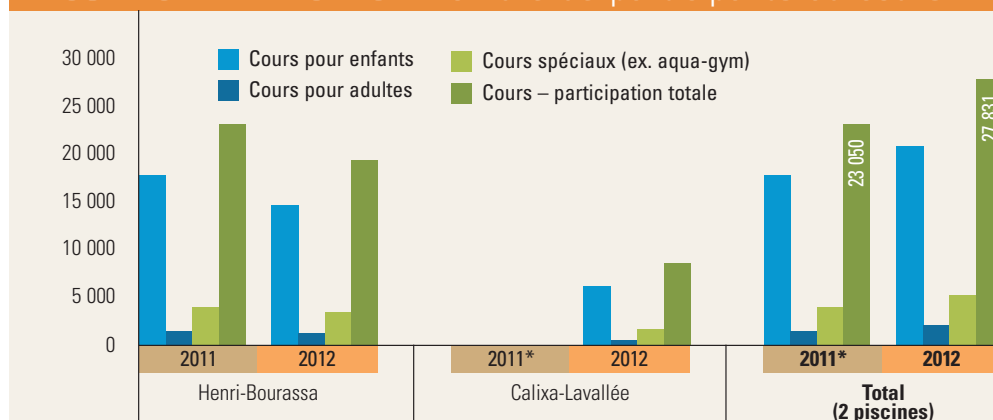
TERRAINS DE TENNIS | Nombre d'heures d'ouverture



* fermés au printemps 2012 à cause des travaux au carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX

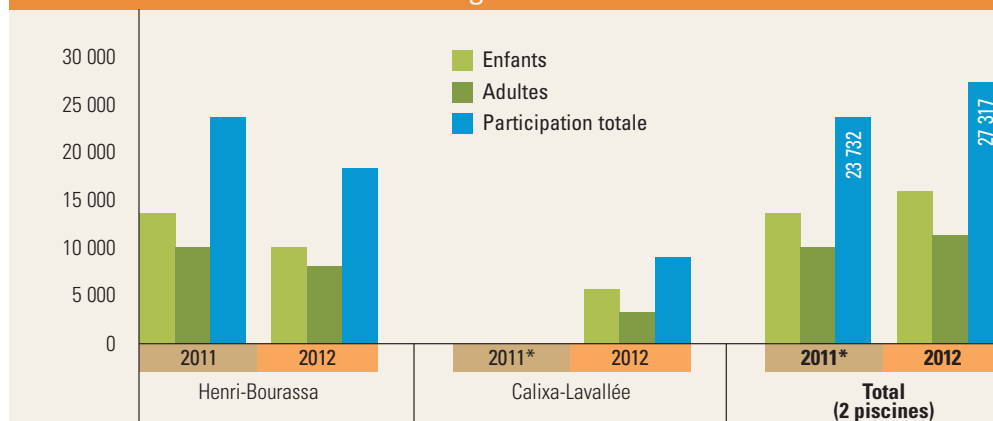
** fermés en 2011 pour la reconstruction des terrains

PISCINES INTÉRIEURES | Nombre de participants au cours



* piscine fermée en 2011 pour rénovation; réouverture 21 avril 2012

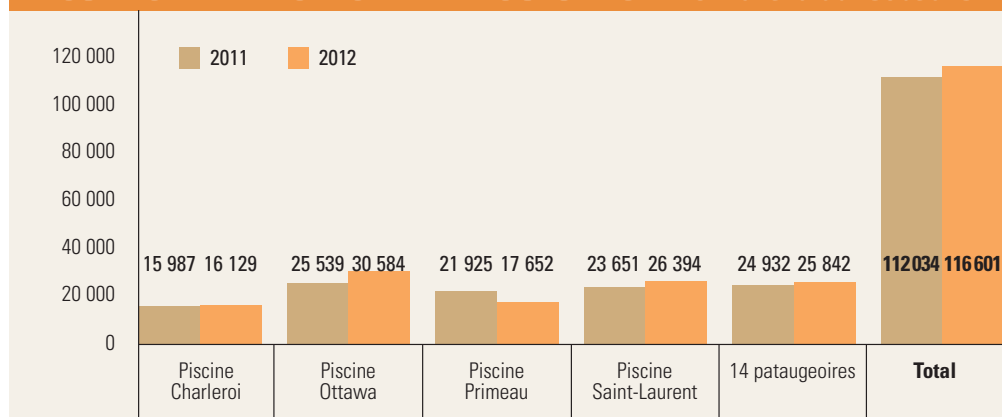
PISCINES INTÉRIEURES | Nage libre



* piscine fermée en 2011 pour rénovation; réouverture 21 avril 2012

La réouverture de la piscine Calixa-Lavallée au printemps 2012 a permis une augmentation de 21 % de l'achalandage des cours et de 15 % de la nage libre.

PISCINES EXTÉRIEURES ET PATAUGEOIRES | Nombre d'utilisateurs

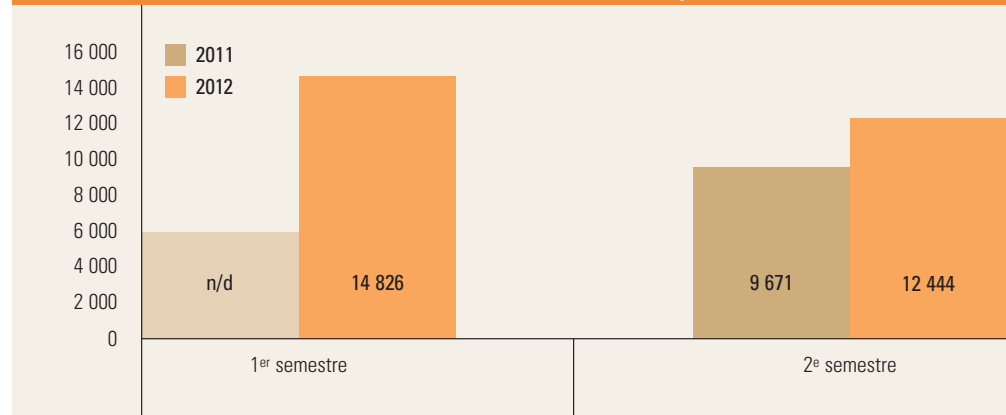


Un achalandage accru de 4 % en 2012.

ACCUEIL DES CITOYENS

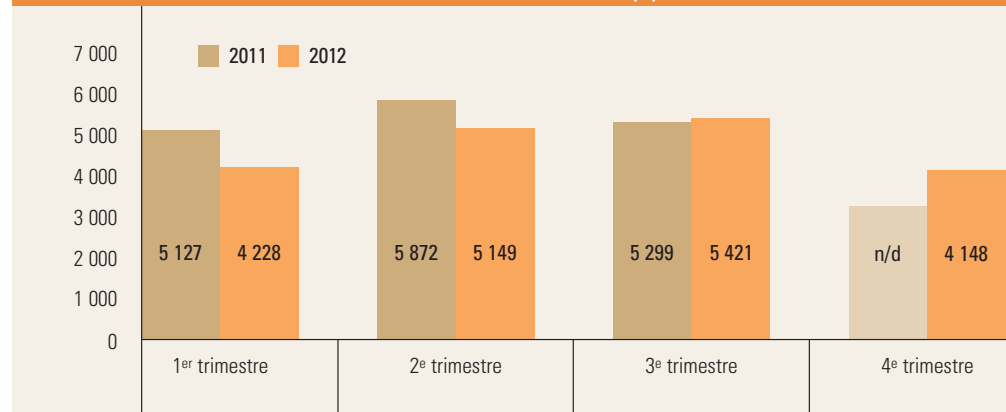
Le Bureau Accès-Montréal (BAM) accueille les citoyens qui cherchent de l'information, qui désirent payer leur compte de taxes ou leur contravention, qui ont des requêtes de services à déposer.

ACCUEIL AU COMPTOIR | Nombre de citoyens

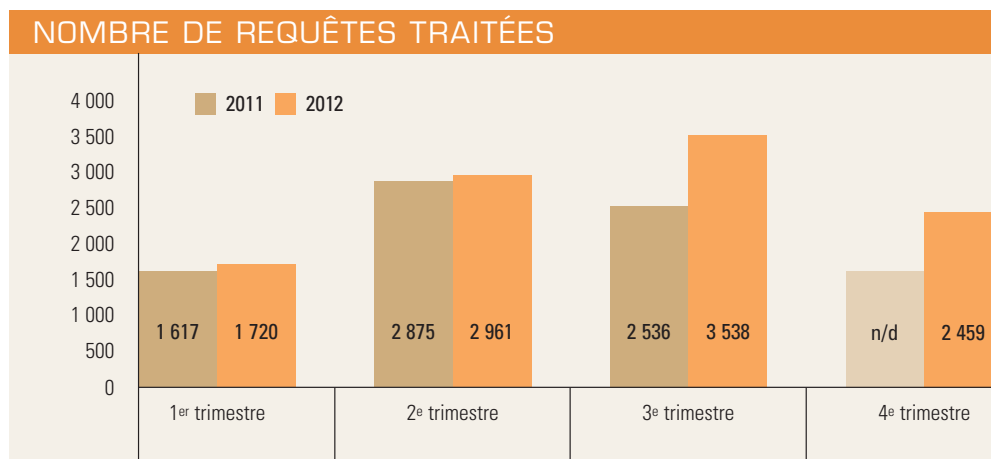


En 2012, le BAM a accueilli plus de 27 000 citoyens : une augmentation de 29 % par rapport à l'année 2011 (2^e semestre).

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE | Nombre d'appels reçus



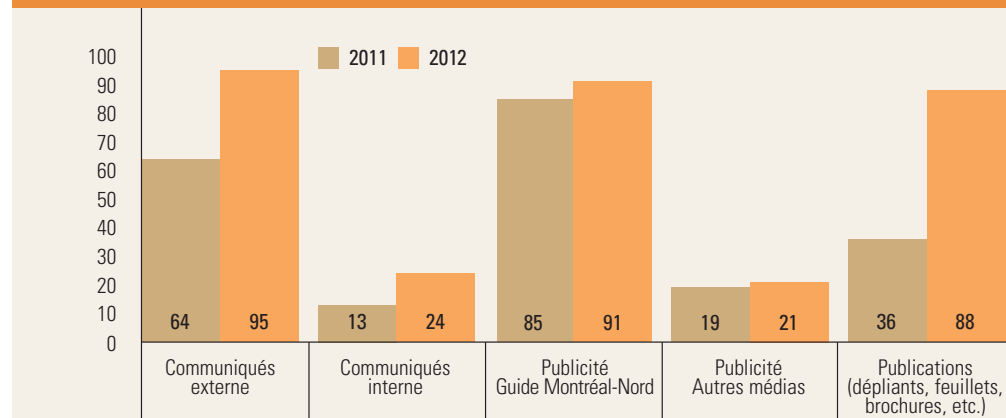
Le BAM a reçu près de 19 000 appels en 2012, une diminution de 9 % par rapport à l'année 2011 (les trois premiers trimestres).



Le nombre de requêtes traitées a augmenté de 17 % (les trois premiers trimestres).

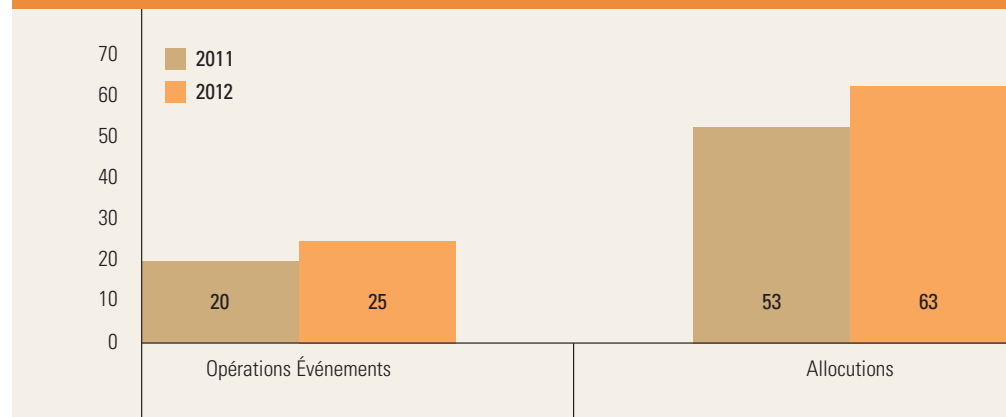
COMMUNICATIONS

OUTILS DE COMMUNICATION PRODUITS

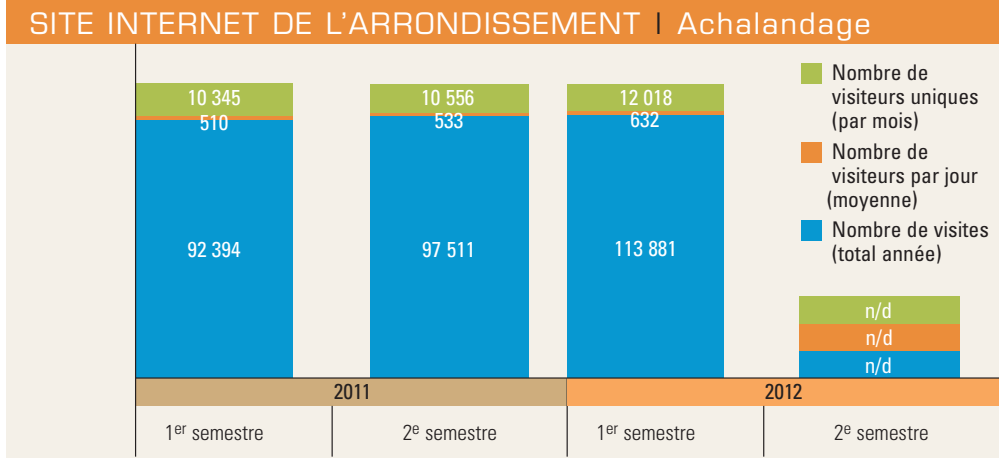


L'équipe des communications assume à compter de l'année 2012 une partie plus importante de la production des outils de communication du secteur de la culture; c'est ce qui explique en partie l'augmentation (144 %) du nombre des publications de toute nature produites au cours de l'année. Les communiqués émis à l'externe ont été significativement plus nombreux (+48 %).

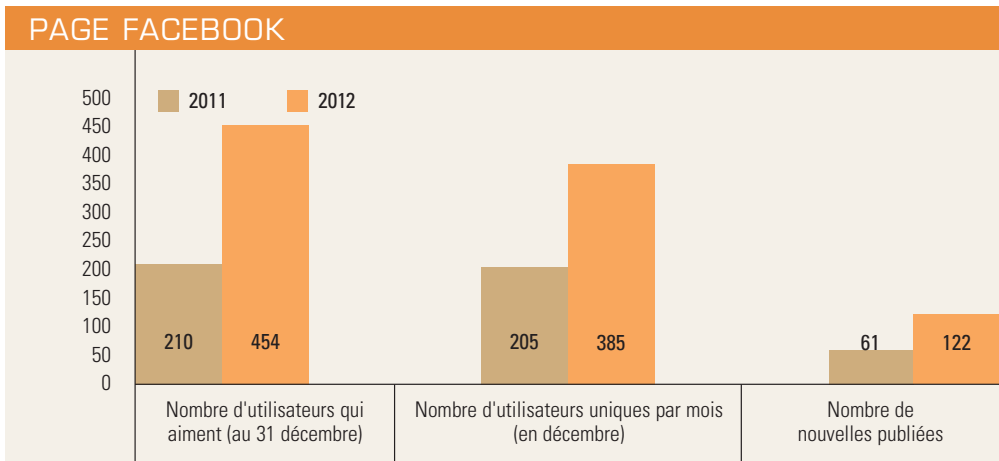
AUTRES ACTIVITÉS DE COMMUNICATION



Le secteur des communications a été responsable en 2012 de l'organisation de plus d'événements et a élaboré davantage d'allocutions pour les élus et la direction.



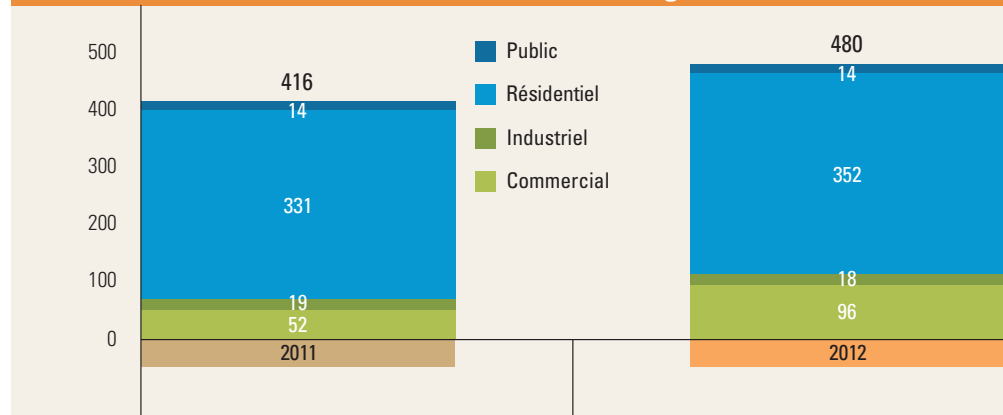
Le site Internet a migré vers une nouvelle plateforme en juillet 2012.



La page Facebook a été mise en ligne le 7 février 2011.

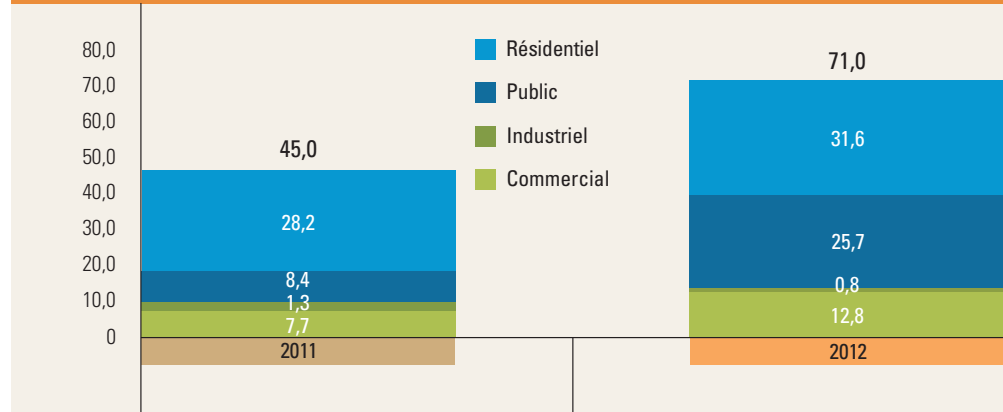
PERMIS ET CCU

NOMBRE DE PERMIS ÉMIS | Toutes catégories



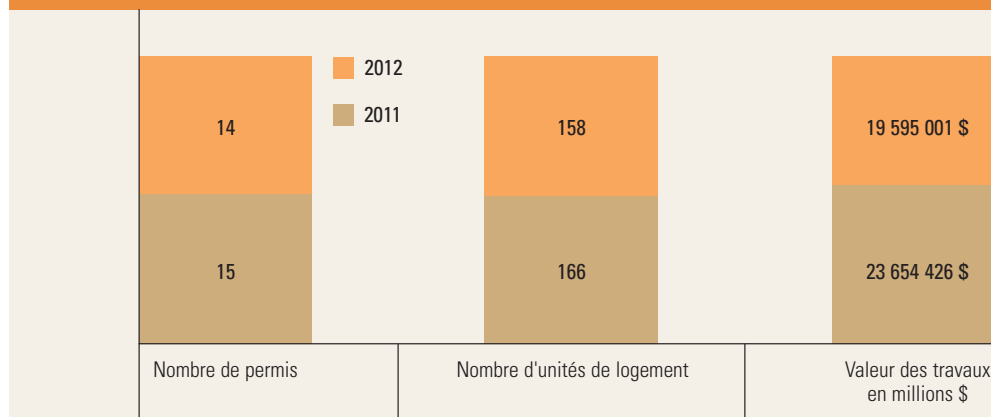
Le nombre de permis émis, toutes catégories confondues, a connu une croissance de 15 % de 2011 à 2012 passant de 416 permis émis à 480.

VALEUR DES PERMIS | Toutes catégories (en millions \$)



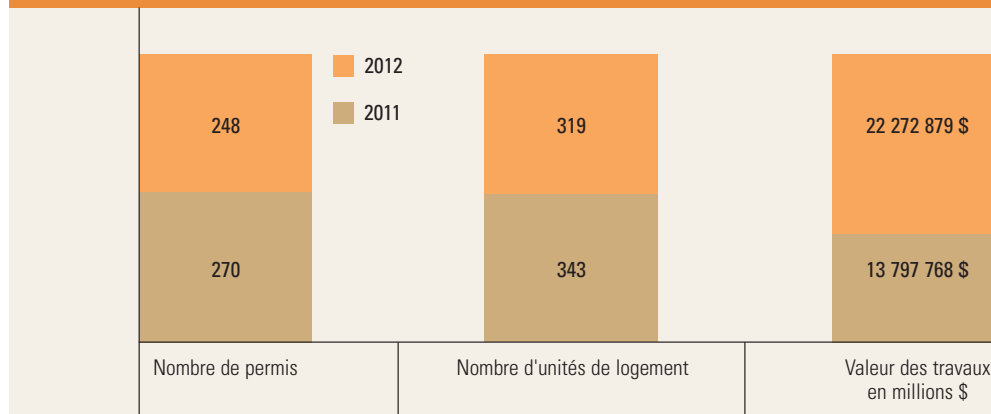
La valeur des permis émis a connu une croissance de 55 % en 2012 par rapport à 2011.

PERMIS DE CONSTRUCTION ÉMIS



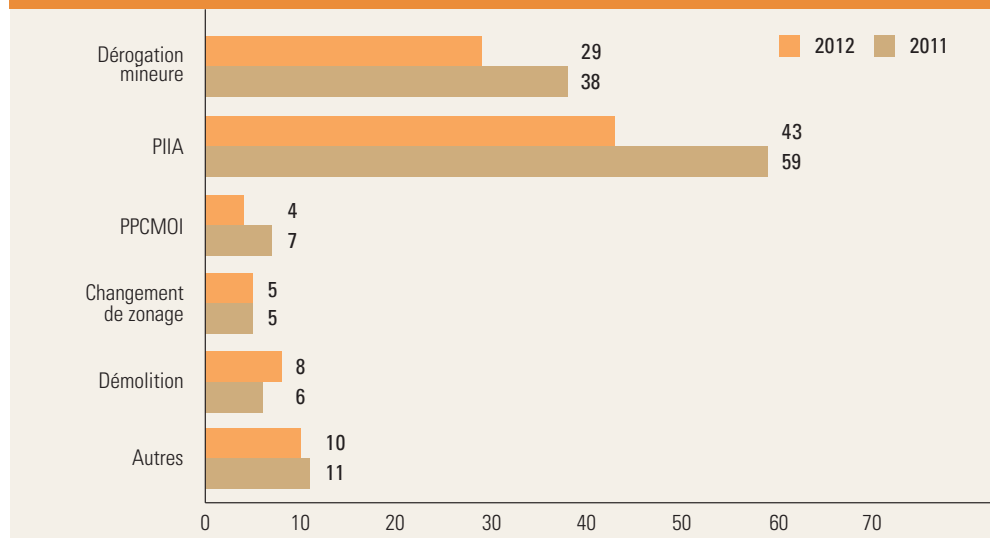
La valeur des permis de construction a connu une baisse de 17 % en 2012.

PERMIS DE RÉNOVATION ÉMIS



Malgré une légère baisse du nombre de permis émis, la valeur des travaux de rénovation a connu une croissance de 61 % en 2012.

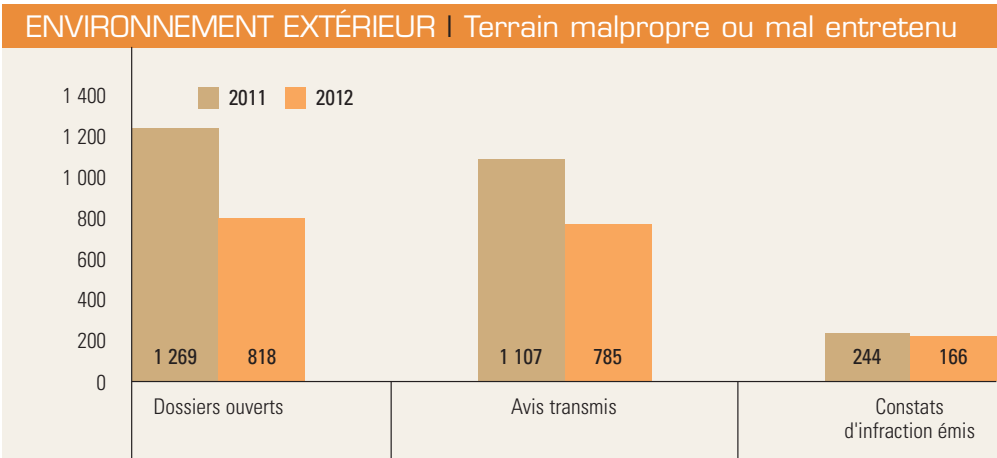
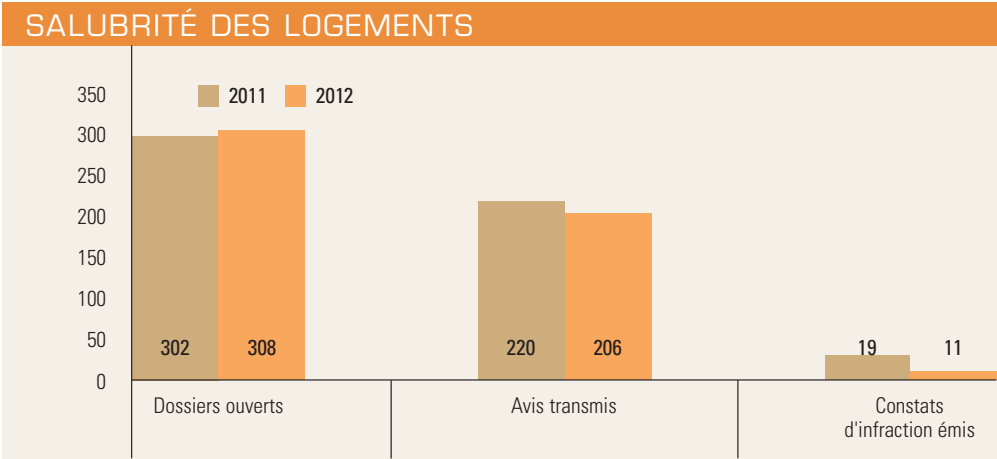
TYPES DE DOSSIERS TRAITÉS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME



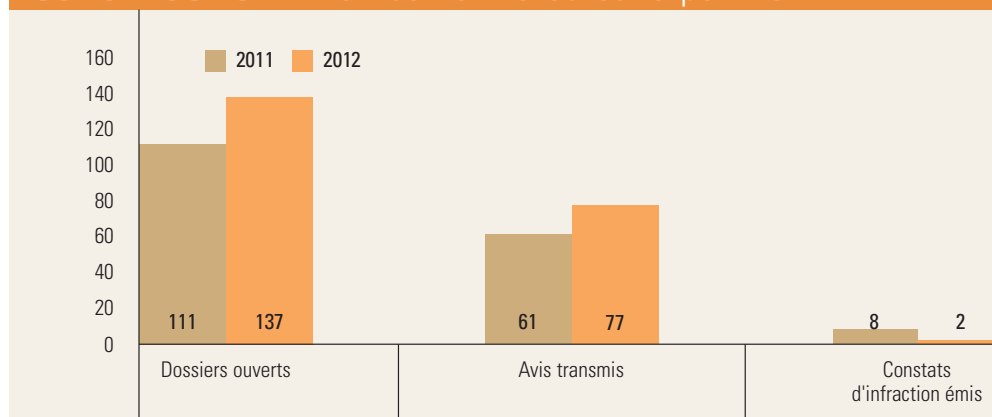
Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a traité 99 dossiers en 2012 par rapport à 126 en 2011.

INSPECTIONS

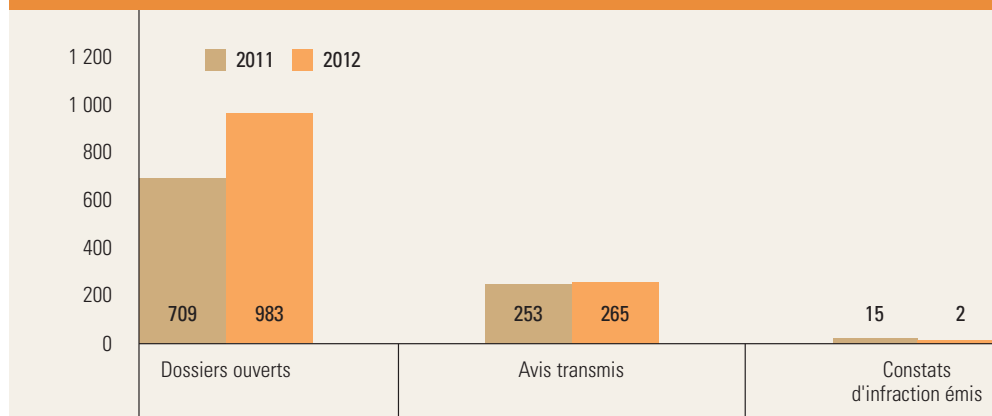
Les inspecteurs de l'arrondissement interviennent principalement dans trois secteurs : les travaux de construction, la salubrité des logements, la qualité de l'environnement extérieur. À la suite d'une plainte déposée par un citoyen ou d'une constatation effectuée par l'inspecteur lui-même, un avis exigeant un correctif à la situation est transmis au propriétaire. Si l'avis ne produit pas d'effet, un constat d'infraction est émis exigeant de corriger la situation et imposant une amende.



CONSTRUCTION | Non conforme ou sans permis

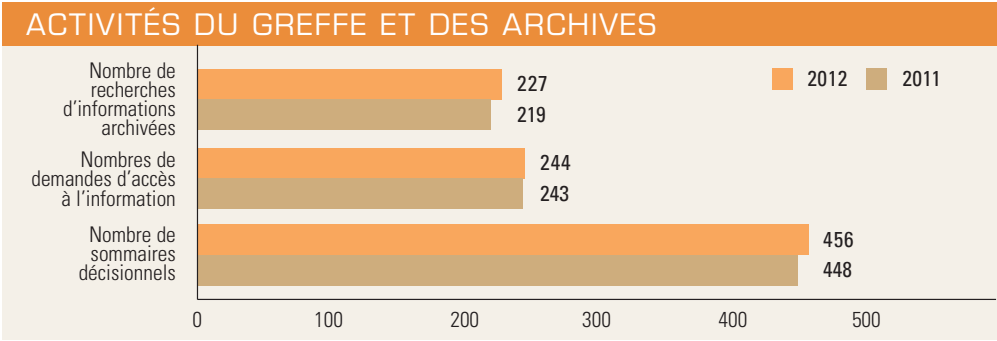
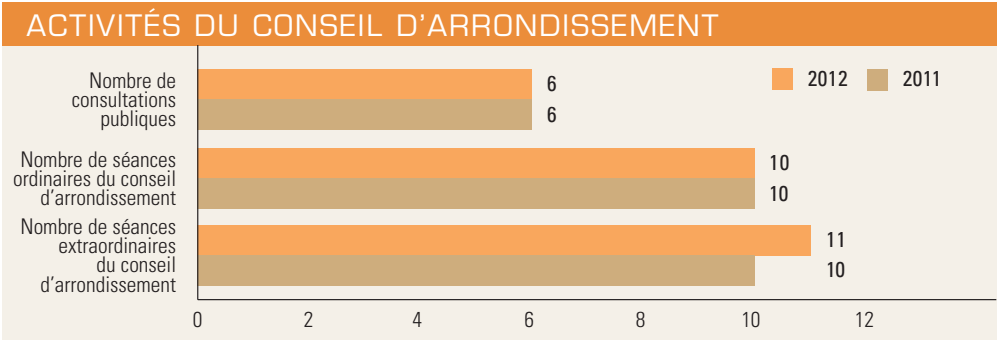


AUTRES CATÉGORIES | 20 domaines d'intervention



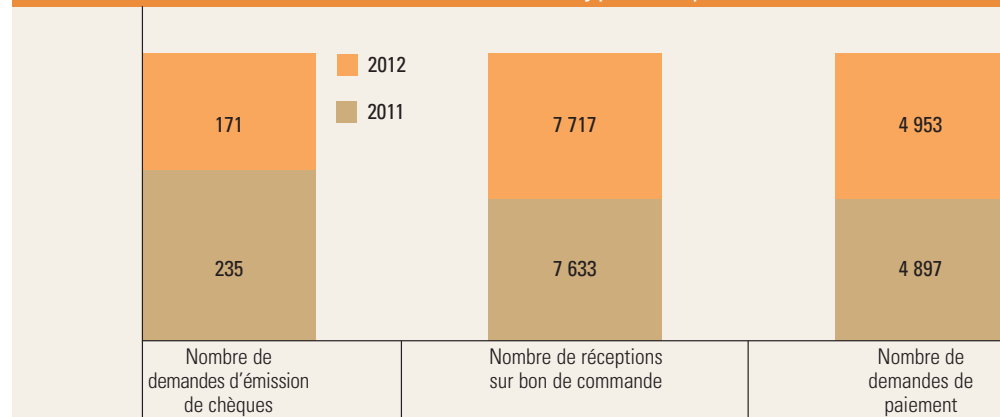
Au total en 2012, les inspecteurs ont ouvert 2 246 dossiers, transmis 1 333 avis d'infraction et émis 181 constats d'infraction.

GREFFE ET ARCHIVES



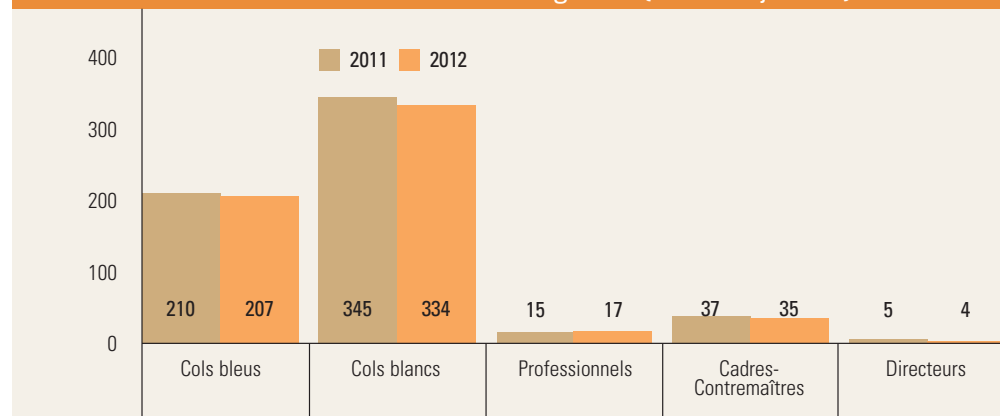
RESSOURCES FINANCIÈRES

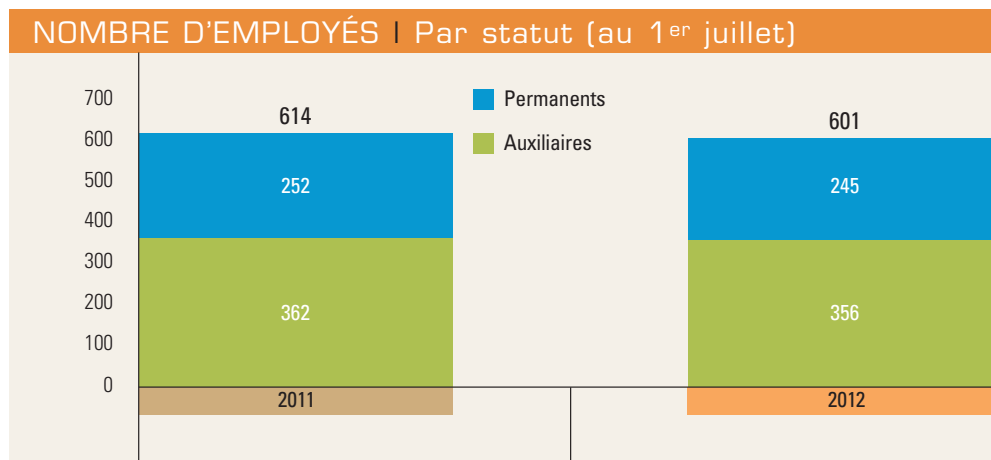
PAIEMENTS EFFECTUÉS | Selon le type d'opération



RESSOURCES HUMAINES

NOMBRE D'EMPLOYÉS | Par catégorie (au 1^{er} juillet)





Le nombre employés total a connu une baisse 2,2 % et le nombre d'employés permanents une diminution de 2,9 %.

AUTRES DONNÉES		
	2011	2012
Nombre d'heures de formation	76	603
Nombre de départs à la retraite	12	15



RAPPORT FINANCIER



RÉSULTATS FINANCIERS ANNUELS 2012

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

(en milliers de dollars)

	2012	2011
	BUDGET	RÉALISATIONS
Revenus		RÉALISATIONS
Transferts	250	384
Services rendus	671	904
Imposition de droits	230	722
Amendes et pénalités	118	146
Autres revenus	36	42
Dotations budgétaires	41 043	40 585
	42 348	42 783
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	6 853	5 432
Sécurité publique	146	181
Transport	11 590	11 561
Hygiène du milieu	7 001	6 560
Aménagement, urbanisme et développement	1 646	1 470
Loisirs et culture	15 988	16 260
	43 224	41 464
Surplus (déficit) de l'exercice	(876)	1 319
Affectations		
Activités d'immobilisations	0	(134)
Surplus non affecté	876	1 877
Réserves financières et fonds réservés		(34)
	876	1 743
Surplus de gestion selon budget modifié		3 062
		2 382

L'année 2012 se termine avec un surplus de 3 millions de dollars. Cependant, en tenant compte du fait que l'affectation de surplus accumulés antérieurement de 1 877 000 \$ effectuée en cours d'année s'est révélée non nécessaire, le surplus effectif est de l'ordre de 1,3 millions \$. Ce surplus découle de revenus plus importants que prévus et de dépenses moins importantes que budgétées. Au chapitre des revenus, malgré une dotation de la Ville de Montréal légèrement inférieure à celle prévue, les revenus générés par l'émission des permis (+500 000 \$) et par les services rendus (+230 000 \$) ont permis de réaliser des revenus de 435 000 \$ supérieurs aux prévisions. Du côté des dépenses, les dépenses liées à l'administration générale ont été moindres que prévues, ce qui a permis de réduire le niveau de dépenses de 1,7 million \$ par rapport aux prévisions budgétaires.

LEXIQUE

Revenus

Transferts

Cette rubrique comprend l'ensemble des subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes. On y retrouve notamment, les subventions gouvernementales pour les activités récréatives en loisirs et pour les bibliothèques.

Services rendus

Cette rubrique comprend l'ensemble des revenus pour les services rendus aux gouvernements ou leurs entreprises, aux particuliers et aux entreprises privées. On y retrouve notamment, les droits d'entrées, les inscriptions et les abonnements, les ventes de documents, les locations de salles, d'immeubles et/ou terrains, les travaux effectués par la Ville, les services juridiques et bien d'autres.

Imposition de droits

Cette rubrique comprend l'ensemble des revenus relatifs aux activités de l'organisme municipal en vertu de certains pouvoirs qui lui sont conférés par les lois municipales. On y retrouve notamment, les revenus pour l'émission des permis et inspections, l'émission des permis d'abattage d'arbres et les ventes de licences de chiens.

Amendes et pénalités

Cette rubrique comprend l'ensemble des revenus relatifs aux activités de l'organisme municipal en vertu de certains pouvoirs qui lui sont conférés par les lois municipales. On y retrouve notamment, les amendes pour la malpropreté et les amendes pour les bibliothèques.

Autres revenus

Cette rubrique comprend l'ensemble des revenus relatifs aux activités de l'organisme municipal en vertu de certains pouvoirs qui lui sont conférés par les lois municipales. On y retrouve notamment, les cessions d'actifs à long terme et tous les autres revenus non décrits précédemment.

Dotation budgétaire

Cette rubrique représente le budget octroyé par la Ville de Montréal à l'arrondissement; cette dotation est alimentée par les taxes foncières perçues par la Ville. Elle constitue l'essentiel des revenus dont dispose l'arrondissement.

Dépenses

Administration générale

Cette fonction comprend essentiellement l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale comme organisme autonome. Les dépenses de cette fonction sont reliées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi, à la gestion financière et administrative ainsi que du personnel.

Elle comprend les activités suivantes :

- conseil d'arrondissement
- application de la loi
- gestion financière administrative
- greffe
- gestion du personnel
- autres

Sécurité publique

Cette fonction comprend l'ensemble des activités reliées à la protection des personnes et de la propriété. De plus, cette fonction regroupe toutes les autres dépenses relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile. Elle comprend les activités suivantes :

- sécurité civile
- autres

Transport

Cette fonction comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers et de ses accessoires périphériques. Elle comprend les activités suivantes :

- réseau routier
- voirie municipale
- enlèvement de la neige
- éclairage des rues
- circulation et stationnement

Hygiène du milieu

Cette fonction comprend l'ensemble des activités regroupant les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, aux matières résiduelles et à la protection de l'environnement. L'activité « eau et égouts » regroupe les dépenses touchant l'approvisionnement, le traitement et la distribution de l'eau potable ainsi que les activités propres à la collecte et à l'assainissement des eaux usées. L'activité « matières résiduelles » regroupe les dépenses touchant la collecte et le traitement des déchets domestiques et des matières secondaires ainsi que l'élimination des matériaux secs. On doit inclure également dans cette fonction les dépenses relatives à la protection de l'environnement et à l'amélioration des cours d'eau.

Aménagement, urbanisme et développement

Cette fonction comprend l'ensemble des activités économiques relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme. Cette fonction regroupe également les dépenses relatives à l'élaboration de divers programmes en vue de favoriser la situation économique du territoire. Plus particulièrement, les dépenses de cette fonction sont reliées à la recherche, à l'élaboration, à la planification, à la gestion et à la participation financière en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement industriel, commercial et touristique. Elle regroupe les activités suivantes :

- aménagement, urbanisme et zonage
- rénovation urbaine
- promotion et développement économique
- autres

Loisirs et culture

Cette fonction comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à la gestion des programmes de loisirs et de culture. De plus, il faut y inclure tous les dons et subventions accordés à des organismes œuvrant dans ces champs d'activités. Elle comprend également les dépenses relatives à la gestion des équipements et aux activités patrimoniales. Elle regroupe les activités suivantes :

- activités récréatives
- centres communautaires
- patinoires intérieures et extérieures
- piscines
- parcs et terrains de jeux
- activités culturelles
- bibliothèques

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES

(en milliers de dollars)

	2012	2011
	BUDGET	RÉALISATIONS
Revenus		
Transferts		
Autres revenus		
Contributions des promoteurs		23
Autres		23
	0	0
Affectations		
Activités de fonctionnement		138
Excédent des activités de fonctionnement affecté et fonds réservés		706
	0	844
Financement par emprunt/à financer	4 979	4 868
Total	4 979	5 712
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	50	10
Sécurité publique		70
Transport	3 400	2 387
Hygiène du milieu		56
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement		
Loisirs et culture	1 529	1 127
Total	4 979	5 712

